

LABRESSEINFOS

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE LA BRESSE | N°371 | NOVEMBRE 2019



DOSSIER

Les traditions

ZOOM

Expositions

Dimensions parallèles de Julie Maugard

Jusqu'au 15 décembre



À travers ses toiles, Julie Maugard partage avec le public un peu de son histoire et de son affect. Si à première vue, ses œuvres sont abstraites et ne vous parlent pas, c'est normal. L'artiste invite chaque visiteur

à découvrir ses peintures, non pas avec les yeux, mais avec le cœur. Pour cela, il vous suffira de vous arrêter devant chaque toile, de vous laisser aller, et ainsi des formes et des personnages apparaîtront. Vous découvrirez de petits détails en vous approchant et alors la toile prendra tout son sens.

Le Bricolart

Jusqu'au 17 novembre



François Thirion est un artiste hors norme. Sa spécialité : recycler et donner une seconde vie à des morceaux de métal et à des objets de notre quotidien. Il crée ainsi des fleurs, des personnages, des objets rigolos, à qui il donne une bluffante sensation de mouvement. La série des Nonos ne vous laissera pas insensible surtout si vous étiez fan d'Ulysse

31. Ces petits robots, en plus d'avoir une bonne tête qui fait sourire, vous envoient un message d'amour. C'est aussi une des spécificités de ce sculpteur, planter des cœurs dans la vie des gens.

Lysa Bertolom

Du 19 novembre au 15 décembre

Lysa Bertholom propose des œuvres abstraites que l'on peut qualifier de lyriques. Elle cherche à se détourner de la restitution illusionniste de la réalité pour se concentrer essentiellement sur la peinture en tant que telle. Dans ses toiles, souvent monochromes, elle ouvre un espace de pensée, une sorte d'errance vagabonde.



Animations

La fin novembre sera riche en événements...

Concert Noctuel

Samedi 23 novembre à 20h30, à la Salle des Fêtes

L'ensemble Noctuel, composé de 12 chanteurs s'est constitué à La Bresse en janvier 2017. Sous la direction d'Agnès Vuillemin, Noctuel aborde diverses époques musicales dans des œuvres a cappella. Pour ce concert de l'automne, ils seront accompagnés par Julie Richard au piano pour un rendez-vous musical exceptionnel.

Brahms, Schumann, Rossini, Faure, Poulenc, Elgar, Barber sont au répertoire, mais aussi des compositeurs modernes comme Ola Gjeilo, Éric Esenvalds ou encore Morten Lauridsen que l'ensemble a plaisir à faire découvrir au public.

Entrée : 10€ en prévente / 12€ sur place

20h04, de l'idée sans détour

Jeudi 28 novembre à 20h04

Le rendez-vous incontournable de la Maison de La Bresse revient pour sa deuxième édition de la saison 2019/2020. Au programme de cette soirée, quatre intervenants tous plus intéressants les uns que les autres qui auront chacun 20 minutes pour vous présenter leur passion, activité, histoire, sport... La soirée se termine, comme toujours, autour d'un pot convivial où chacun pourra échanger avec l'intervenant qui l'aura le plus intéressé.

La programmation de cette soirée est en cours, vous retrouverez toutes les informations sur les sites de la Maison de la Bresse et de la ville.

Show Case Violoncelle et marionnettes japonaises.

Samedi 30 novembre à 15h.



Stann Duguet, violoncelliste vosgien, est venu deux fois à la Maison de La Bresse pour accompagner d'autres artistes : le danseur Amon Bey et la compagnie l'un Passe. Preuve de la richesse de son répertoire, Stann a également d'autres cordes à son violoncelle...

Passionné par la culture japonaise, il viendra cette fois proposer une avant-première d'un spectacle de marionnettes traditionnelles, qu'il a créé au Japon avec Kanroku-san, maître du théâtre Bunraku.

Le spectacle complet, avec batterie, piano et élèves marionnettistes, sera proposé le soir même à Cornimont. Mais si vous souhaitez avoir un avant-goût et découvrir cet art ancestral, votre place sera à la Maison de La Bresse à 15h. Après la démonstration, les artistes resteront pour répondre aux questions du public.



EDITORIAL



“ Le mois de novembre est traditionnellement le mois du souvenir, souvenir des combats, souvenir de nos familles disparues, en somme un mois de traditions.

Les traditions, voilà le thème de notre bulletin municipal de novembre.

Dans le dossier qui traite de ce sujet, vous y retrouverez, ou vous découvrirez, celles qui ont rythmé les mois d'automne et d'hiver de nos aînés, mais vous vous rendrez compte qu'à La Bresse ces traditions, ces coutumes peuvent être encore bien vivantes.

C'est aussi une façon d'honorer le devoir de mémoire que nous devons aux générations précédentes, en continuant à pratiquer ces usages bien sympathiques et qui permettent, à l'heure du tout numérique, de se parler, d'échanger, et de passer des moments paisibles de convivialité, en famille ou entre amis ; ce sont des parenthèses de bien-vivre ensemble si nécessaire dans notre société en perte de valeurs humaines.

Comme à l'habitude, vous retrouverez toute l'actualité de notre commune au sein de ce bulletin, et je vous en souhaite une excellente lecture.

Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous restons mobilisés et au travail afin de traiter les dossiers d'actualités, vos demandes particulières et les dossiers structurants de notre commune.

Bien sincèrement,
Maryvone Crouvezier, 1^{re} Adjointe.



SOMMAIRE

ZOOM 2^e de Couv.

ÉDITORIAL P.01

CONSEIL MUNICIPAL P.02-08

ACTUALITÉS P.09-12

CINÉMA P.12

DOSSIER P.13-18

Les traditions

TRIBUNE P.19

OTL P.20

DANS LE RÉTRO P.21-24

INFOS PRATIQUES P.25

AGENDA 4^e de Couv.

Culture - Sport - Loisirs

LABRESSE INFOS - N°371

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL
DE LA COMMUNE DE LA BRESSE

NOVEMBRE 2019

Directrice de la publication :

Élisabeth BONNOT

Administration, rédaction, publicité :

Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21

Mise en Page : Atelier VOOVOYEZ

Impression : SOCOSPRINT Imprimeurs

Crédit photo : Mairie de La Bresse, écoles,
OTL et associations diverses, Marc Fulgoni.

Tirage : 2600 exemplaires

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2019

Compte-rendu intégral consultable en mairie et sur le site internet www.labresse.fr (rubrique docs à télécharger)

Les marchés, conventions-baux, emprunt, demandes de subvention, cessions, ont été conclus selon tableaux ci-après :

Marchés

Objet du marché	Titulaire	Montant € HT	Montant TTC
Travaux de rénovation de la Mairie – couverture et isolation de la toiture, isolement coupe-feu des archives et rénovation d'un appartement	SARL Cunin Augmentation de 20,48 %	1 933,66 €	2 172,03 €
Lot n°5 plomberie sanitaire – Avenant n°1	Nouveau montant	11 375,40 €	12 512,94 €
Reconversion de la station de traitement et augmentation de la capacité de stockage du réseau d'eau potable du Chajoux	Peduzzi TP Augmentation de 24,25 %	16 396 €	19 675,20 €
Lot n°1 terrassement et VRD – Avenant n°1	Nouveau montant :	83 996,00 €	100 795,20 €
Travaux d'enfouissement du réseau HTA rue des Jonquilles et chemin des Prés Gaumés	Valdenaire Frères SARL	55 156,00 €	66 187,20 €
Groupement de commande « bois-énergie 2019 » du Pays de Remiremont et de ses vallées – Fourniture de plaquettes forestières de bois déchiqueté Saison de chauffe 2019-2020	Sarl FBV Energie Bois	62,00 € /Tonne lot n°1 Chaufferies de La Bresse et de Fresse/Moselle	
Travaux de peinture dans les bâtiments communaux Programme 2019	MC Peinture SARL	33 597,60 €	40 317,12 €
Maîtrise d'œuvre pour des travaux de mise aux normes d'accessibilité de trois bâtiments communaux (gymnase, crèche « Les Petits Amis de Oui-Oui », Espace famille)	In Situ Architectes	7 980,00 €	9 576,00 €
Travaux de remplacement des platelages bois des passerelles et des barrières bois sur le cheminement piéton des berges de la Moselotte.	René Perry Paysages SARL	48 303,00 €	57 963,60 €
Travaux de couverture de fossés et d'assainissement pluvial Année 2019	Molinari SAS	97 024,00 €	116 428,80 €
Reconversion de la station de traitement et augmentation de la capacité de stockage du réseau d'eau potable du Chajoux	Delot Augmentation de 1,62 %	3 312,35 €	3 974,82 €
Lot n°2 – Génie Civil - avenant n°1	Nouveau montant	208 244,40 €	249 893,28 €

Conventions - Baux

Objet	Titulaire	Montant	Durée
Mise à disposition de locaux à la Maison des Associations	Maison des Loisirs et de la Culture	Gratuit	Du 5 au 20 août 2019 (sauf les WE)
Mise à disposition de terrain pour parc Lieu-dit « Le Nol » - section BC n°32, 34, 35, 37, 599 pour partie	M. François Walch	Gratuit	1 an reconductible par tacite reconduction
Mise à disposition de terrain pour ouvrage source Lieu-dit La Courbe - Section AW N°1020	M. Christophe de Longueville (nouveau propriétaire du 6 Route de la Courbe – ex propriété de Mme Rozenhal)	Gratuit	1 an reconductible par tacite reconduction
Mise à disposition de terrain à usage de stationnement Lieu-dit Pré Noël – Section n°AC 350p	La Belle Montagne	Redevance annuelle 700 € indexée annuellement selon l'indice INSEE Construction – base 4 ^e trimestre	4 mois à compter du début des travaux (15/05/19)

Conventions - Baux (Suite)

Objet	Titulaire	Montant	Durée
Mise à disposition de terrains	Jacques Chenot : Pré des Gouttes Yannick Claudel : 'Étang Claude' Rémi Curien : Pont du Metty Vladimir Demian : Lambexaire Thierry Heckmann : Pré du Régit Bruno Michel : Les Bouchaux Eric Miori : Les Bouchaux Hervé Mougel : Le Pré de l'Orme Christophe Poirot : Chemin des Fontaines de la Louvière Johan Poirot : Traverse de la Roche Pascal Poirot : la Rigue José Real : Rue des Champions	Gratuit	1 an reconductible par tacite reconduction
Mise à disposition de la Salle multi-activités 1, au Centre Culturel et Social	Groupe Associatif Siel Bleu	Forfait de 61€ les 5 heures	15 séances : Les vendredis de 10 h 45 à 11 h 45 du 05/07 au 25/10
Bail de location d'un local industriel à l'usine du Daval, situé en partie supérieure côté rivière d'une surface de 100 m ²	SARL Jolly	100,00€ HT /mois	23 mois
Convention de mise à disposition gracieuse du bus communal	Association Familiale de La Bresse, Maison des Loisirs et de la Culture, Crèche 'les p'tits amis de Oui-Oui'	Gratuit	Période de vacances estivales
Mise à disposition de terrain pour terrain d'aisance Lieu-dit « La Louvière » - Sections AP n° 555/556/1286	M. Christophe Abel	Gratuit	1 an reconductible par tacite reconduction
Mise à disposition de terrain pour stationnement Lieu-dit « Route de Cornimont » - Section AL n°721p	SCI Calixte	Gratuit	1 an reconductible par tacite reconduction
Mise à disposition de terrain pour ouvrage source Lieu-dit Canton du Pont d'Air Parcelle forestière 76 - section BD n°60p	M. Jean-Marc Amet	Gratuit	9 ans à compter du 01/01/20
Décision complémentaire à la décision 79/2019 : Mise à disposition de terrain (emprise supportant une fontaine) Section AR 420p Lieu-dit « L'Étang-Claude »	M. Yannick Claudel	Gratuit	1 an reconductible par tacite reconduction
Mise à disposition de terrain pour terrain d'aisance Lieu-dit « Chemin de Bramont » - Section AZ n°257	Mme Liliane Klughertz	Gratuit	1 an reconductible par tacite reconduction
Résiliation du bail concernant l'appartement n°4 situé 9 rue de la Résistance à compter du 30/06/19	Mme Elodie Marcot		
Location d'un logement communal Appartement n°4 situé 9 Rue de la Résistance à compter du 01/07/19	Mme Nezha Oubari	214,33€ mensuel avance frais de chauffage 30€	1 an reconductible par tacite reconduction
Bail de location d'un local industriel à l'usine du Daval partie supérieure côté rivière d'une surface de 90m ²	Sarl Olivier Remy	90,00€ HT par mois	23 mois
Mise à disposition de terrain pour jardin Lieu-dit « La Basse des Feignes » Section A0 668p / A0 399 p	M. Samuel Antoine	Gratuit	1 an reconductible par tacite reconduction
Mise à disposition de terrain pour source Lieu-dit « Route des Crêtes » - Section B 279p	SCI des Hautes-Vosges	Gratuit	1 an reconductible par tacite reconduction
Mise à disposition de terrain pour source Lieu-dit « Vigrimé » - Section AV 543p	M. Dominique Remy	Gratuit	1 an reconductible par tacite reconduction
Mise à disposition de terrain pour source Lieu-dit « Rein des Rives » - Section AR 821p	M. Yvon Remy	Gratuit	1 an reconductible par tacite reconduction
Mise à disposition de terrain pour source Lieu-dit « L'envers du Daval » - Sections AL 94p et AK 214p	Sarl Des Varres	Gratuit	1 an reconductible par tacite reconduction

CONSEIL MUNICIPAL

Tarifs

Objet	Montant
Concert classique du 11 août - Tarif d'entrée	3 contrats d'animation pour Julie Lambert, Ingrid Trinquier et Delphine Ribemont-Lambert 200€/contrat + frais de restauration et de transport 7 € avec gratuité pour les enfants de moins de 12 ans
Restauration scolaire	QF de 800 et + : 3,60 € QF de 651 à 799 : 3,31 € QF de 501 à 650 : 3,02 € QF de moins de 500 : 2,88 € Tarif extérieur : 7,50 €

Cessions

Objet	Acquéreur	Montant
Cession de gré à gré d'un véhicule Peugeot Expert Année 2006	Bussang Poids Lourds	100,00 €

Finances

Fixation des tarifs de l'eau :

Comme tous les ans, la relève des compteurs d'eau est effectuée dans un délai d'environ 4 semaines après que le Conseil Municipal ait fixé les nouveaux tarifs de l'eau, applicables pour la période postérieure à cette relève.

Il a été décidé de fixer les tarifs hors taxes de l'eau ci-dessous, applicables pour la nouvelle période de consommation et ce jusqu'à nouvelle délibération :

	Nouveau tarif	Tarif N-1
Partie fixe facturée à raison d'une unité par point desservi :	97,39€	93,64€
Tarif au m³		
jusqu'à 100 m ³	0,199€	0,1913€
au delà de 100 m ³	0,760€	0,7308€
Prestations et fournitures délivrées par le service des eaux :		
Frais de jaugeage	15,90€	15,90€
Frais d'étalonnage	15,90€	15,90€
Frais d'ouverture et de réouverture	15,90€	15,90€
Frais impossibilité de relevé de compteur	15,90€	15,90€
Compteur diam 15 sans tête radio	32,85€	32,85€
Compteur diam 15 avec tête radio	99,80€	99,80€
Compteur diam 20 sans tête radio	36,70€	36,70€
Compteur diam 20 avec tête radio	104,00€	104,00€
Tête radio seule à la demande de l'abonné :	67,00€	67,00€
Pièces particulières : coût réel + 15%	Coût réel + 15%	Coût réel + 15%
Main d'œuvre par heure	25,00€	25,00€
Coût TTC raccordement sur le réseau public d'eau potable		
Branchement unique (une seule habitation ou un seul abonné)	370,00€	370,00€
Branchement immeuble collectif (à compter du 2 ^e logement)	160,00€	160,00€
Pour INFO : Facturation de 120 m³ eau HT (sans la redevance pollution et les taxes)	Nouveau Tarif	en 2019
Abonnement	97,39€	93,64€
1 ^{re} tranche (jusqu'à 100 m ³)	19,90€	19,13€
2 ^e tranche (au delà 100 m ³)	15,20€	14,62€
TOTAL HT	132,48€	127,39€
Prix HT / m³ EAU	1,104€	1,062€

Motion relative au projet de réorganisation des services locaux de la DGFIP :

Le 8 juillet dernier, le Directeur Départemental des Finances Publiques des Vosges est venu présenter aux élus concernés par la Trésorerie de Cornimont le projet de réorganisation des services locaux du réseau de la Direction Générale des Finances Publiques.

Dans l'état actuel de ce projet, il en ressort que d'un service de gestion comptable dans lequel travaillent actuellement sept personnes, la trésorerie de Cornimont serait transformée en un simple service de proximité ce qui signifierait une baisse des moyens alloués, notamment en ressources humaines, et de la qualité et de la diversité des services proposés.

À la suite de cette présentation un courrier cosigné par les maires des communes de Cornimont, Vagney, Basse-sur-le-Rupt, Saulxures sur Moselotte, Ventron, Thiéfosse et La Bresse a été adressé au Directeur Départemental des Finances Publiques des Vosges pour demander le maintien de Cornimont comme service de gestion comptable. Ce projet de réorganisation qui, sous couvert de déployer des services dans davantage de communes, aboutit à la suppression de certains services existants, ceci en totale contradiction avec les annonces du Président de la République et du Premier Ministre prononcées à l'issue du Grand Débat National du printemps dernier.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du projet de réorganisation des services locaux du réseau de la Direction Générale des Finances Publiques des Vosges, juge, à l'unanimité inacceptable ce projet en l'état, qui aboutit pour ce qui concerne la trésorerie de Cornimont à la transformer, d'un service de gestion comptable à un simple service de proximité et demande le maintien de la trésorerie de Cornimont en tant que service de gestion comptable.

Taxe de séjour 2020 :

Dans un souci d'harmonisation, les tarifs ont été fixés de façon identique à ceux de la Communauté de Communes des Hautes-Vosges, et seront applicables comme suit :

Natures d'hébergements	Tarifs planchers	Tarifs plafonds	Tarifs communaux 2020	Taxe additionnelle départementale (10%)	Montant total de la taxe de séjour 2020 à percevoir par le loueur
Palaces	0,70 €	4,10 €	1,82 €	0,18 €	2,00 €
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	0,70 €	3,00 €	1,82 €	0,18 €	2,00 €
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	0,70 €	2,30 €	1,50 €	0,15 €	1,65 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	0,50 €	1,50 €	1,00 €	0,10 €	1,10 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	0,30 €	0,90 €	0,85 €	0,09 €	0,94 €
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1,2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes.	0,20 €	0,80 €	0,75 €	0,07 €	0,82 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3,4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures	0,20 €	0,60 €	0,55 €	0,05 €	0,60 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance		0,20 €	0,20 €	0,02 €	0,22 €
Tout hébergement en attente de classement ou sans classement	1 %	5 %	3,64 %	0,36 %	4 % avec un plafond de 2 €

CONSEIL MUNICIPAL

Contrats - Conventions

Convention pour la mise en souterrain des réseaux de communications électroniques avec Orange

Une convention avec Orange a été passée pour l'enfouissement du réseau téléphonique dans le cadre de travaux d'aménagements et d'enfouissements. Il revient à la Commune de prendre en charge l'ensemble des études, des travaux de génie civil propres aux réseaux de communications électroniques et à ses branchements en domaine public et en domaine privé, des travaux de pose des fourreaux et des chambres de tirage, et fourniture du matériel nécessaire à la réalisation des installations. Orange assurera pour sa part les études relatives à la réalisation du câblage, les travaux de tirage et de raccordement des câbles et la reprise en souterrain ou en façade des câbles des clients concernés.

Cette convention concerne :

Rue du Hohneck (travaux en cours) et Rue Paul Claudel (travaux devant intervenir en 2020) : prise en charge par Orange des dépenses de câblage de 11 809.60 € et de la part de la fourniture du matériel de génie civil pour un montant de 1 784 €.

Projet d'aménagement du carrefour des Champions Groupement de commande avec le Conseil Départemental

Dans le cadre du projet d'aménagement du carrefour des Champions, RD 34 et RD 34C, qui implique deux maîtres d'ouvrage, la Commune de La Bresse et le Conseil Départemental des Vosges, il est souhaitable de passer une convention constitutive d'un groupement de commandes avec le Département des Vosges, conformément à l'article L2113-7 du Code de la commande publique.

Ce groupement est créé en vue de la passation d'un ou plusieurs marchés pour chacun des membres, à savoir :

- Pour la Commune de La Bresse : les travaux d'aménagement d'un quart de l'anneau du giratoire et de l'ouvrage d'art, de la branche communale (rue de la Clairie), des dépendances (trottoirs, espaces verts, stationnement...) et de l'éclairage public ;
- Pour le Conseil Départemental des Vosges : les travaux d'aménagement des trois-quarts de l'anneau et du giratoire et de l'ouvrage d'art, des deux branches sur la RD 34 et la branche sur la RD 34C.

Le Conseil Départemental des Vosges sera coordonnateur de ce groupement et à ce titre, chargé de l'organisation de l'ensemble des opérations devant conduire à la sélection d'un ou plusieurs contractants (rédaction du dossier de consultation des entreprises, publicité et dématérialisation de la procédure, ouverture des plis, rédaction du procès-verbal d'attribution des marchés de la CAO du groupement, signature et notification des marchés au nom et pour le compte des membres du groupement...).

Chaque membre sera ensuite appelé, avec le(s) co-contractant(s) choisi(s) à l'issue de cette procédure, à assurer l'exécution du (des) marché(s) de travaux.

Il est précisé qu'au regard des études à mener (sondages géotechniques, acquisitions foncières, dossier loi sur l'eau, études de

maîtrise d'œuvre...), le démarrage des travaux ne peut être envisagé qu'en 2021 et pour un délai prévisionnel de travaux de 6 mois.

Deux représentants de la commune ont été désignés à la Commission de consultation du groupement : Maryvonne Crouvezier comme titulaire et Jérôme Mathieu comme suppléant.

Groupement de commande pour maintenance ascenseurs, élévateurs et portes automatiques

En 2016, la Commune de La Bresse, le CCAS, l'OTL de La Bresse et la Commune de Cornimont ont respectivement délibéré pour constituer un groupement de commande pour mutualiser les procédures de marchés de prestations de service en vue de la maintenance des ascenseurs, élévateurs et portes automatiques et réaliser des économies d'échelle. Des marchés ont donc été conclus pour une durée de trois ans, à compter du 1^{er} janvier 2017. Expérience concluante qu'il a été décidé de renouveler pour la période 2020-2023. La commune de La Bresse sera coordonnatrice de ce groupement. Parmi les membres de la Commission d'Appel d'Offres, un représentant titulaire (Maryvonne Crouvezier) et un suppléant (Jérôme Mathieu) ont été désignés pour faire partie de la commission consultative chargée d'émettre un avis sur le choix de l'attributaire du marché.

Adhésion aux groupements de commandes de l'Association des Maires des Vosges

Depuis plusieurs années, l'Association des maires et présidents de communautés des Vosges (AMV 88) réalise pour le compte de ses adhérents, des marchés publics et permet ainsi d'alléger les démarches administratives imposées par le code de la commande publique.

Auparavant, la procédure se faisait dans le cadre d'une centrale d'achat, ce qui n'est plus possible en raison de l'évolution réglementaire. C'est pourquoi, l'AMV 88 a décidé de mettre en place des groupements de commandes. En adhérant, l'envoi des commandes se fait directement auprès du prestataire retenu par l'AMV 88, sans avoir à assurer le formalisme du code de la commande publique. Afin de sécuriser la procédure, il est nécessaire d'établir une convention de groupement de commandes entre l'AMV 88 et l'ensemble des adhérents et partenaires, conclue pour une durée initiale de 8 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2027 après validation.

Groupement de commandes pour la fourniture de sel de déneigement.

Chaque année, la Commune de La Bresse passe un marché public par procédure adaptée pour la fourniture et la livraison en vrac de sel de déneigement afin d'assurer la viabilité hivernale.

En vue de mutualiser les procédures et de réaliser des économies d'échelle, pour la saison hivernale 2019/2020, les Communes de Cornimont, Ventron et Saulxures sur Moselotte sont intéressées pour participer à une expérience de groupement d'achat de sel de déneigement dans le cadre d'un accord-cadre à bons de commande.

A cet effet, un groupement de commande a été constitué ; il a pour objet de permettre à chacun de ses membres, pour ce qui le concerne,

de passer ensuite, avec le titulaire proposé, le marché de fourniture et la livraison de sel de déneigement dans la cadre de la viabilité hivernale de ses voiries.

Un représentant titulaire (Maryvone Crouvezier) et un suppléant (Jean-François Poirot) ont été désignés pour faire partie de la commission consultative chargée d'émettre un avis sur le choix de l'attributaire du marché.

Marchés publics

Cession de la maison située 10, rue du Hohneck

Le bien immobilier, «ex-maison du Directeur de la RME», n'est plus occupé depuis plusieurs années, et le Conseil Municipal a autorisé une mise en vente au prix du marché et de gré à gré par une délibération n°35/2018 du 25 juin 2018. Sa mise en vente en agence immobilière n'ayant pas permis d'obtenir une offre d'achat concrète et acceptable, il est proposé aujourd'hui de vendre l'immeuble à

- Mme Sophie Tottoli demeurant 13, rue des Jonquilles à La Bresse (88250), aux conditions suivantes :
- Bâtiment en l'état situé 10 rue du Hohneck, réf. cadastrales AC n° 83 - 460 m² - zone UB du PLU
- Prix : 105 000 € net vendeur. Avis des Domaines n° 2019-88-075-V-434 du 04/07/2019.
- L'ensemble des frais liés à la transaction à la charge de l'acheteur.

Acquisition propriété située 2 rue François Claudel

La Commune a été informée du projet de vente de la propriété cadastrée AK n°339 par l'indivision Arnold, comprenant une maison d'habitation et ses dépendances. Au regard de sa situation et de la possibilité d'y constituer une réserve foncière, une proposition a été transmise aux vendeurs qui l'ont acceptée, par l'intermédiaire de l'agence immobilière Immo des Vallées.

L'acquisition de cette propriété a été validée aux conditions suivantes :

- Parcelle AK n° 339 - Surface : 970 m² - Zone du PLU : UB -
- Prix : 93 000 € + Frais d'agence : 7 000 €, pris en charge par la Commune.

Bail emphytéotique - Société Bol d'Air - Avenant n° 2

Le Conseil Municipal s'est prononcé à plusieurs reprises sur l'évolution des terrains communaux occupés par la société Bol d'Air en vertu d'un bail emphytéotique du 14/12/1999 et d'un avenant du 16/07/2007 pour une durée de 30 ans à partir du 01.03.2000.

Notamment, lors de la séance du 18 décembre 2017, les principes de cette évolution ont été présentés : distraction des parcelles du régime forestier puis de façon concomitante, évolution du bail initial, échange de terrain, établissement d'un bail emphytéotique pour l'activité Fantasticable.

Lors de la séance du 24 juin 2019, le conseil municipal a autorisé l'échange sur une partie des terrains occupés par les activités de la société Bol d'Air et a approuvé le principe d'une cession, à terme, de la parcelle B 591 – emprise de la gare de départ de l'activité

Fantasticable, excentrée au regard des autres activités, et qui n'est pas intégrée dans le projet d'échange.

Dans l'attente de cette cession, le Conseil Municipal a également approuvé le principe d'un avenant n°2 au bail initial, qui prend effet au 1^{er} juillet 2019 :

- Seule l'emprise de la gare de départ de l'activité Fantasticable reste concernée
- Description du terrain : parcelle B 591 « Séchemer » – 2a 19 ca – correspondant à l'emprise de la gare de départ de l'activité Fantasticable.
- L'emprise étant située en forêt soumise (parcelle 119), l'avenant serait transmis aux services de l'ONF.
- La redevance annuelle au titre de cet avenant sera de 5000 € (indexation annuelle basée sur l'indice INSEE Construction base 1733- 3^e trimestre 2018).
- Durée du présent avenant fixée au regard du bail initial pour la même durée (échéance du 1er mars 2030).
- Pour se rendre à la gare de départ Fantasticable, un passage sur la parcelle B 592 est nécessaire : accès à pied, entretien et déneigement à la charge de la société bénéficiaire ; accès concédé à titre gratuit. L'accès motorisé au site via le chemin de Séchemer ne fait pas l'objet d'une viabilité hivernale par les services de la Commune.
- Tous les frais pour les différentes transactions sont à la charge de la société Bol d'Air.
- Les autres conditions du bail initial restent inchangées

Urbanisme - Terrain - Patrimoine

Cessions de terrain à Bol d'Air - Route des Planches

Dans le cadre de son développement, la société Bol d'Air a sollicité la Commune pour obtenir un terrain complémentaire à sa propriété située « route des Planches ».

Après examen par la commission des terrains, le Conseil Municipal lors de sa séance du 25 mars 2019, a décidé du principe de la vente dans ce cadre de terrains situés sur les parcelles AY 545/546/182 au tarif de 15 €/m². Suite à la délimitation par géomètre, la surface proposée à la vente s'élève à 2 538 m².

La société Bol d'Air Aventure bénéficiera d'une servitude d'accès de 4 m en partie Est de la parcelle cédée (au Nord des aménagements communaux).

Le projet à intervenir sur la parcelle cédée devra mettre en œuvre une augmentation des capacités de stationnement pour l'activité du site.

Cessions de terrain à M. Grégory Perrin - Route de la Basse des Feignes

Par délibération du 13/02/2017, le Conseil Municipal a décidé la cession de la parcelle AN n° 474 pour 16 m² à M. Dominique Perrin. Ce dossier n'a toujours pas été finalisé par acte authentique.

Le notaire en charge de ce dossier informe que M. Dominique Perrin n'est plus propriétaire de la parcelle contiguë et qu'il convient de réaliser la cession au profit de M. Grégory Perrin : changement autorisé par le Conseil Municipal.

CONSEIL MUNICIPAL

Distraction du Régime forestier

Dans le cadre de l'instruction de projets sur la parcelle B 495 sise «Dessus Belle Hutte» classée en zone UDC du PLU, le Conseil Municipal a décidé la distraction du régime forestier de la surface de 39 430 m² concernée. En effet, des projets présentant des constructions sont en cours d'élaboration.

Régularisation occupation et constructions sur terrain communal

À la suite de la délibération cadre du 25 juin 2018 portant évolution des modalités de mise à disposition des terrains, la Commune a entrepris l'étude des cas particuliers des occupations de terrain communal avec des constructions. Par délibérations des 25/03/2019 et 24/06/19, le Conseil Municipal s'est prononcé sur les premiers dossiers autorisant les ventes de régularisation. Après consultation des intéressés, trois nouveaux dossiers ont été autorisés par le Conseil Municipal :

- Cession à M. Yvon Remy :
- Références cadastrales : AR 1280 pour 298 m² - Zone du PLU : N
- Tarif : 5 € le m² - Frais à la charge de M. Yvon Remy
- Cession à la Copropriété des Bouillas :
- Références cadastrales : AW 51 pour 20 m² - Zone du PLU : Nh
- Tarif : 10 € le m² - Frais à la charge de la copropriété
- Echange de terrain avec Mme Marie-Christine Crouvizier :

Régularisation d'une emprise de voirie sur propriété privée ; (la Traverse du Daval, lors de travaux, a vu son emprise augmenter et empiéter désormais sur la propriété privée pour 160 m² (AK 404).

Echange AK 422 (32 m²) -parcelle communale- contre AK 404 (160 m²), sans soulte de part et d'autre - Frais de notaires partagés.

Divers

Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement 2018 - SIA La Bresse-Cornimont :

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif et assainissement non collectif, a été transmis à la commune par le Président du SIA. Comme pour le service public de l'eau, et les services publics délégués, ce rapport est mis à disposition du public. Quelques chiffres :

Service d'assainissement collectif :

4662 abonnés (dont 3436 sur La Bresse) soit -0.2 % par rapport à l'année précédente.

Le volume traité a augmenté de 23 % par rapport à 2017.

Le réseau s'étend sur 86 km.

Le prix TTC du service au m³ pour 120m³ est de 1.32 €

Le taux de couverture est de 29.65%, le volume facturé de 326 977 m³ et les recettes s'élèvent à 462 500 €.

Assainissement non collectif :

658 installations contrôlées conformes ou mises en conformité, (1 223 contrôlées depuis la création du service).

Taux de couverture de 29.65 % - Le montant des recettes s'élève à 138 256 €.

Rapport d'activité 2018 du Sivu Tourisme Hautes-Vosges :

Le rapport annuel sur l'activité du Sivu Tourisme a été transmis à la commune par le Président de ce syndicat. Ce rapport, commenté en séance du Conseil Municipal, est mis à disposition du public. Quelques chiffres :

La participation de la commune de La Bresse a été de 57 574 € sur un total SIVU de 185 543 € (pas d'augmentation des participations en 2018).

L'exercice 2018 présente un excédent de 11 133 € en fonctionnement et un excédent de 90 150 € en investissement reportés sur le budget 2019.

Quelques actions du SIVU TOURISME :

- Actions promotionnelles (Salons Grand Public de Londres, Liège, Lyon)
- Editions et réédition de documentation (Hautes-Vosges VTT, Activités nordiques...)
- Communication notamment avec partenariat avec France Montagnes avec des opérations presse, reportage vidéo, etc.
- Opération « Ski Pass Découverte Hautes-Vosges » : développement sur le massif des Vosges
- Activités nature : pour la filière Vélo avec l'adhésion au label VTT FFC, et pour les activités nordiques (adhésion Nordic France, Insertions dans Nordic Mag, ...)
- Prise en charge de la maintenance des centrales de réservation, développement site internet www.hautes-vosges.net

Rapport annuel d'activité 2018 du Syndicat Départemental d'électricité des Vosges (SDEV) :

La Commune de La Bresse est adhérente au Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges depuis 2011.

Le rapport annuel d'activité 2018, transmis par le Président du SDEV, a été présenté au Conseil Municipal.

Il a notamment été rappelé qu'au titre d'adhérent, la Commune peut être éligible à des financements pour l'enfouissement et le renforcement du réseau électrique.

Adoption du règlement de l'accueil périscolaire

L'accueil périscolaire est organisé par la ville de La Bresse pour répondre aux besoins de garde des familles en dehors du temps scolaire et proposer un temps d'accueil éducatif de qualité auprès des enfants. Afin d'en fixer les conditions de fonctionnement notamment quant aux modalités d'inscription, d'organisation pratique, de responsabilité et de sécurité, un projet de règlement a été élaboré et soumis à la commission des affaires scolaires qui a émis un avis favorable lors de sa réunion du 4 juillet 2019, puis adopté par le Conseil Municipal.

ACTUALITES

Point sur les travaux !

Cimetière des Proyes



Les travaux ont pour but d'agrandir le cimetière des Proyes. La plateforme en partie basse va bientôt être complète. Afin d'anticiper, la commune a décidé de créer deux plateformes sur la partie supérieure. La plateforme intermédiaire (au niveau du nouveau columbarium) comportera environ 204 nouveaux emplacements.

C'est l'entreprise Christophe Pierrel qui a réalisé les travaux sur 2018 et 2019. Quelques travaux de finitions restent à réaliser, notamment les espaces verts et la pose d'escaliers en granit qui relieront les différentes plateformes

Parallèlement à ces travaux, dans le cadre du «zéro phytosanitaire» l'entreprise Molinari a remplacé le revêtement des allées en Valtin par des enrobés, le but étant de ne plus utiliser de produits chimiques pour lutter contre les mauvaises herbes.

Toujours sur le cimetière des Proyes, l'entreprise Munding a posé un caveau-ossuaire comme la législation l'impose aux communes.

Pour rappel, chaque famille est tenue d'entretenir le pourtour de sa concession.



Platelage bois sur les passerelles du centre-ville

La société Perry qui avait déjà remplacé les platelages et les barrières bois de la promenade

entre la halle des congrès et la rue des Proyes est chargée des travaux de remise en état des passerelles du centre-ville devenues glissantes. Une partie des barrières bois sera également remplacée.



Travaux d'enfouissement du réseau HTA.

Les Travaux d'enfouissement réalisés par l'entreprise Valdenaire Frères sont actuellement en cours chemin des Prés Gaumés et rue des Champions et se poursuivront rue des Jonquilles.

Pour les autres travaux

Le remplacement des réseaux eau potable et pluviale se termine rue du Hohneck (arrivée à hauteur de l'atelier de la Tournerie) et se poursuivra rue de la Clairie. Les travaux continuent rue de la Résistance avec l'objectif de terminer la partie entre la rue des Combes et la rue Mougel Bey avant la fin des vacances scolaires de la Toussaint. Perturbation également sur la départementale au niveau de l'usine Initial Eurogant avec la pose d'une canalisation d'eau potable et de câbles haute tension. Ces travaux sont réalisés par l'entreprise Molinari.

Le saviez-vous ?

Une construction ou installation peut être dispensée de permis ou de déclaration préalable en raison de son caractère temporaire : durée inférieure à 3 mois (attention : 15 jours dans les sites protégés), durée d'une manifestation, d'un chantier, etc...

Retrouvez toutes les informations de cette rubrique dans le cerfa 51434 (disponible en ligne : tapez 51434 dans votre moteur de recherche).



Affouage

Les imprimés de demande de part d'affouage 2020 sont disponibles jusqu'au 16 novembre dans le hall de la mairie.

Les bulletins-réponses seront à déposer dans l'urne placée dans le hall de la mairie.

Alambic

La campagne de distillation a débuté le 21 octobre, pensez à réserver l'alambic communal pour la distillation de vos fruits auprès du service à la population.

Petits rappels

- Tarif de location journée 10€ pour les résidents de La Bresse, 16€ pour les personnes extérieures.
- Ouverture du local de 6h à 19h, du 21 octobre 2019 jusqu'au 15 mai 2020.
- La clé est à retirer la veille au service population en échange du règlement et de la caution.
- La déclaration de distillation se fait directement auprès du service des douanes (formulaire disponible en mairie)
- Les fruits doivent provenir exclusivement de votre propre verger
- La gentiane distillée doit provenir d'un permis d'arrachage de la commune de La Bresse, interdiction de récupérer des racines d'une autre provenance.

ACTUALITES

Évolution rôle de culture

Mise à disposition de terrain communal

Pour des raisons historiques, la Commune de La Bresse se trouve être un grand propriétaire foncier et, à ce titre, est régulièrement sollicitée pour une occupation privative d'un terrain communal.

Au fil des ans, ces sollicitations ont abouti à plus de 450 autorisations, encore en cours, sous diverses conventions et répertoriées dans ce qu'on avait coutume d'appeler « le rôle de culture ».

Ces autorisations avaient été délivrées jusqu'alors sur la base d'un arrêté municipal du 12 mai 1949. Or, il se trouve que depuis 1949, de nombreuses évolutions législatives et réglementaires sont intervenues, notamment avec la parution en 2006 du code dit de la propriété des personnes publiques, rendant du même coup cet arrêté obsolète et dénué de toute base légale et faisant peser sur ces actes un risque juridique non négligeable.

Par conséquent, la Commune a décidé de ne pas perpétuer la procédure qui avait cours jusque-là et a entrepris un gros travail de réflexion qui a permis d'aboutir à l'élaboration d'un nouveau règlement que le Conseil Municipal a adopté par délibération le 25 juin 2018.

Ce règlement interne a pour vocation de fixer les règles de mise à disposition des terrains communaux conformément à la réglementation en vigueur et de régir les nouvelles demandes sans remettre en cause, dans toute la mesure du possible, les autorisations accordées antérieurement.

Dans le cadre de l'application de ce règlement, les autorisations inscrites au rôle de culture vont évoluer, pour la plupart d'entre elles, en une convention de prêt à usage, à titre gratuit.

Cette convention reprend les conditions de la jouissance des terrains communaux avec l'application du cadre réglementaire actuel.

Ainsi, si vous êtes inscrit « au rôle de culture », vous allez être destinataire prochainement d'un courrier accompagné de la nouvelle convention.

Cela représente un travail administratif considérable. Pour pouvoir assurer un suivi optimum, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la convention dûment signée le plus rapidement possible, afin de poursuivre cette mise en conformité.

Cette transmission sera progressive et échelonnée dans le temps au regard du nombre important de dossiers concernés.

Le service Urbanisme (Christelle Mougel – Tél. 03 29 25 58 88) reste à votre disposition pour vous fournir les informations complémentaires que vous souhaiteriez obtenir.

Infos La Poste

A compter du 4 Novembre, les horaires d'ouverture du bureau de poste changent :

	Matin	Après-midi
Lundi	fermé	13 h 45 - 16 h 30
Mardi	10 h - 12 h	13 h 45 - 16 h 30
Mercredi	9 h - 12 h	13 h 45 - 16 h 30
Jeudi	9 h - 12 h	13 h 45 - 16 h 30
Vendredi	9 h - 12 h	13 h 45 - 16 h 30
Samedi	9 h - 12 h	fermé

Fermeture exceptionnelle pour cause de travaux du 12 au 29 novembre

Pendant cette période, il n'y aura donc pas d'affranchissements ni d'opérations aux guichets.

Le dépôt du courrier pourra se faire à la borne sur la place du Champstel. Concernant les boîtes postales des entreprises, il n'y aura aucun changement pour déposer ou récupérer le courrier.

Infos TER Grand Est

Pour les jeunes de moins de 26 ans, la **carte PRIMO** Grand Est (20€) vous fait bénéficier pendant un an de 50% de réduction en semaine et de 70% les week-ends et jours fériés sur tout le réseau TER Grand Est.



La **carte PRESTO** Grand Est (30€) vous fait bénéficier pendant un an de 30% de réduction en semaine et de 70% les week-ends et jours fériés, sur tout le réseau TER Grand Est.

Le week-end emmenez jusqu'à 3 personnes et faites-leur bénéficier des mêmes réductions que vous. C'est le bon plan à partager !



Randonnées chez les Toujours Jeunes

Le Club des Toujours Jeunes organise un séjour de randonnées dans les Alpes en Haute-Tarentaise, du 27 juin au 4 juillet 2020. Le séjour est en pension complète au chalet CAP France à La Vigogne de Peisey-Nancroix. Des accompagnateurs locaux seront présents pour les trois niveaux de randonnées prévus lors de ce séjour. Le voyage se fera en autocar.

Pour toutes informations et inscriptions, contacter avant le 20 novembre :

Nicole Valdenaire : 03 29 24 12 73 – 06 32 11 78 73.

Jean-Marie & Thérèse Géhin : 03 29 25 46 14 – 06 88 22 37 83.

Cinéma

Le dimanche 17 Novembre à 17h, la M.L.C., le cinéma grand-écran et les Jardiniers de La Bresse vous proposent :

« LE POTAGER DE MON GRAND-PÈRE »

Documentaire français de Martin Esposito (1h16)

Chez son grand-père, Martin est venu se ressourcer, aider et partager des moments de vie. L'aïeul lui transmettra son savoir, un peu de ses racines et les secrets de ce potager cultivé par amour pour sa femme disparue. Issu de cette génération fast-food, Martin prendra conscience de la valeur de ce précieux héritage. C'est un hymne à la vie et à cette nature que nous devons protéger.



Renseignements :

MLC La Bresse 03 29 25 60 09 mlclabresse@wanadoo.fr

Jardiniers de La Bresse Tél. : 06 45 03 01 35

lesjardiniers88250@gmail.com

Marché de Noël à l'EHPAD

Les « Amis de la Clairie » organisent, avec les résidents de l'EHPAD et les animatrices, leur Marché de Noël, le samedi 30 novembre de 14h à 17h, dans le hall du 32 A Rue de la Clairie. Les bénéfices de ce marché permettent à l'association d'offrir, tout au long de l'année, aux résidents, des spectacles, des sorties et des goûters.

Venez nombreux, participer à ce moment festif. Vous contribuerez au bien-être de nos anciens.



Nouveau à La Bresse

France Tactical Gear

La Société France Tactical Gear est spécialisée dans la vente de matériel tactique et outdoor.

Été comme hiver, elle propose aussi des stages de survie, des formations sur mesure pour tout public, novice ou aguerri, encadrés par des moniteurs qualifiés.

Elle met en place des ateliers ludiques accessibles à toute la famille, comme allumer un feu, filtrer l'eau, construire un abri, lire une carte, utiliser une boussole, donner les premiers soins, mais aussi des ateliers extrêmes pour un dépassement de soi.

Partenaire de l'Office de Tourisme, France Tactical Gear a obtenu le Label Famille + pour deux stages et une formation pour le plus grand plaisir des enfants.



Retrouvez toutes les informations la boutique en ligne sur www.francetacticalgear.com

Tél. : 03 29 25 05 48 ou 06 31 08 68 47
francetacticalgear@orange.fr

TLOCATION

Bressaud d'origine et après 13 années d'expérience dans le domaine des travaux publics, Loïc Tavares propose diverses activités comme la location d'engins avec chauffeur, enrochement, assainissement, terrassement, démolition.

Tavares Loïc – 15 Chemin du Pendant Pré

Tél. : 06 46.27.68.11

l.tavares0@laposte.net



ACTUALITES

MLC-CINEMA GRAND ÉCRAN

Programme à partir du 6 novembre

Horaires à retrouver sur les programmes disponibles dans vos commerces

Semaine du 6 au 13 novembre



JOKER

Sortie : 9 octobre 2019 (2h02). Policier, Action américain réalisée par Todd Phillips avec Joaquin Phoenix, Robert De Niro, Zazie Beetz
Le film, qui relate une histoire originale inédite sur grand écran, se focalise sur la figure emblématique de l'ennemi juré de Batman. Il brosse le portrait d'Arthur Fleck, un homme sans concession méprisé par la société.



CHAMBRE 212

Sortie : 9 octobre 2019 (1h27). Comédie, Drame française, belge, luxembourgeoise réalisée par Christophe Honoré avec Chiara Mastroianni, Vincent Lacoste, Camille Cottin
Après 20 ans de mariage, Maria décide de quitter le domicile conjugal. Une nuit, elle part s'installer dans la chambre 212 de l'hôtel d'en face. De là, Maria a une vue plongeante sur son appartement, son mari, son mariage. Elle se demande si elle a pris la bonne décision. Bien des personnages de sa vie ont une idée sur la question, et ils comptent le lui faire savoir.



BONJOUR LE MONDE

Sortie : 2 octobre 2019 (1h01). Animation française réalisée par Anne-Lise Koechler et Eric Serre
Adaptation de la série sur grand-écran. Réalisées en papier mâché, les délicates marionnettes prennent vie en stop-motion, dans de superbes décors colorés, pour raconter aux petits et aux grands la vie de la faune et de la flore de nos campagnes et les sensibiliser à la préservation de la nature et à l'équilibre des écosystèmes. Une œuvre où les marionnettes, les sculptures, la peinture et l'animation réinterprètent la Nature, pour nous la faire redécouvrir comme nous ne l'avons jamais vue !

Semaine du 13 au 19 novembre



SHAUN LE MOUTON LA FERME CONTRE ATTAQUE

Sortie : 16 octobre 2019 (1h30). Animation, Famille, Comédie britannique réalisée par Will Becher et Richard Phelan
À partir de 6 ans. Objectif Laine ! Shaun Le Mouton revient dans une aventure intergalactique. Un vaisseau spatial s'est écrasé près de la ferme de Shaun. À son bord, une adorable et malicieuse petite créature, prénommée LU-LA. Avec ses pouvoirs surnaturels, son goût pour l'aventure, et ses rets venus d'un autre monde, elle est immédiatement adoptée par le troupeau. Mais lorsqu'une sombre organisation gouvernementale se lance à sa poursuite, bien décidée à capturer la petite alien, la ferme contre-attaque ! Shaun et le troupeau vont tout faire pour aider LU-LA à rentrer chez elle.
Accrochez vos ceintures et préparez-vous pour une épopée... à se tondre de rire !



PAPICHA

Sortie : 9 octobre 2019 (1h45). Drame français, algérien, belge, qatarien réalisé par Mounia Meddour avec Lyna Khoudri, Shirine Boutella, Amira Hilda Douaouda
Alger, années 90. Nedjma, 18 ans, étudiante habitant la cité universitaire, rêve de devenir styliste. À la nuit tombée, elle se faufile à travers les mailles du grillage de la Cité avec ses meilleures amies pour rejoindre la boîte de nuit où elle vend ses créations aux « papichas », jolies jeunes filles algéroises. La situation politique et sociale du pays ne cesse de se dégrader. Refusant cette fatalité, Nedjma décide de se battre pour sa liberté en organisant un défilé de mode, bravant ainsi tous les interdits.



FAHIM

Sortie : 16 octobre 2019 (1h47). Biopic, Drame, Comédie français réalisé par Pierre-François Martin-Laval avec Assad Ahmed, Gérard Depardieu, Isabelle Nanty
Forcé de fuir son Bangladesh natal, le jeune Fahim et son père quittent le reste de la famille pour Paris. Dès leur arrivée, ils entament un véritable parcours du combattant pour obtenir l'asile politique, avec la menace d'être expulsés à tout moment. Grâce à son don pour les échecs, Fahim rencontre Sylvain, l'un des meilleurs entraîneurs d'échecs de France. Entre méfiance et attirance, ils vont apprendre à se connaître et se lier d'amitié. Alors que le Championnat de France commence, la menace d'expulsion se fait pressante et Fahim n'a plus qu'une seule chance pour s'en sortir : être Champion de France.

Semaine du 20 au 26 novembre



LA FAMEUSE INVASION DES OURS EN SICILE

Sortie : 9 octobre 2019 (1h22). Animation italienne, française réalisée par Lorenzo Mattotti avec Jean-Claude Carrière, Leïla Bekhti, Thomas Bidegain
À partir de 6 ans. Tout commence le jour où Tonio, le fils du roi des ours, est enlevé par des chasseurs dans les montagnes de Sicile... Profitant de la rigueur d'un hiver qui menace son peuple de famine, le roi décide alors d'envahir la plaine où habitent les hommes. Avec l'aide de son armée et d'un magicien, il réussit à vaincre et finit par retrouver Tonio. Mais il comprend vite que le peuple des ours n'est pas fait pour vivre au pays des hommes...



HORS NORMES

Sortie : 23 octobre 2019 (1h54). Comédie française réalisée par Eric Toledano et Olivier Nakache avec Vincent Cassel, Reda Kateb, Héléne Vincent
Bruno et Malik vivent depuis 20 ans dans un monde à part, celui des enfants et adolescents autistes. Au sein de leurs deux associations respectives, ils forment des jeunes issus des quartiers difficiles pour encadrer ces cas qualifiés « d'hyper complexes ». Une alliance hors du commun pour des personnalités hors normes.



SORRY WE MISSED YOU

Sortie : 23 octobre 2019 (1h40). Drame britannique, belge, français réalisé par Ken Loach avec Kris Hitchen, Debbie Honeywood, Rhys Stone
Ricky, Abby et leurs deux enfants vivent à Newcastle. Leur famille est soudée et les parents travaillent dur. Alors qu'Abby travaille avec dévouement pour des personnes âgées à domicile, Ricky enchaine les jobs mal payés ; ils réalisent que jamais ils ne pourront devenir indépendants ni propriétaires de leur maison. C'est maintenant ou jamais ! Une réelle opportunité semble leur être offerte par la révolution numérique : Abby vend alors sa voiture pour que Ricky puisse acheter une camionnette afin de devenir chauffeur-livreur à son compte. Mais les dérives de ce nouveau monde moderne auront des répercussions majeures sur toute la famille...

Semaine du 27 nov au 3 déc



TERMINATOR DARK FATE

Sortie : 23 octobre 2019 (2h08). Action, Science Fiction américaine réalisée par Tim Miller avec Arnold Schwarzenegger, Linda Hamilton, Mackenzie Davis
De nos jours à Mexico. Dani Ramos, 21 ans, travaille sur une chaîne de montage dans une usine automobile. Celle-ci voit sa vie bouleversée quand elle se retrouve soudainement confrontée à 2 inconnus : d'un côté Gabriel, une machine Terminator des plus évoluées, indestructible et protéiforme, un « Rev-9 », venue du futur pour la tuer ; de l'autre Grace, un super-soldat génétiquement augmenté, envoyée pour la protéger. Embarqués dans une haletante course-poursuite à travers la ville, Dani et Grace ne doivent leur salut qu'à l'intervention de la redoutable Sarah Connor, qui, avec l'aide d'une source mystérieuse, traque les Terminators depuis des décennies. Déterminées à rejoindre cet allié inconnu au Texas, elles se mettent en route, mais le Terminator Rev-9 les poursuit sans relâche, de même que la police, les drones et les patrouilles frontalières... Lenju est d'autant plus grand que sauver Dani, c'est sauver l'avenir de l'humanité.



MON CHIEN STUPIDE

Sortie : 30 octobre 2019. Comédie française réalisée par Yvan Attal avec Yvan Attal, Charlotte Gainsbourg, Pascale Arbillot
1999 - Olloy - Les Ardennes belges.
Henri est en pleine crise de la cinquantaine. Les responsables de ses échecs, de son manque de libido et de son mal de dos ? Sa femme et ses quatre enfants, évidemment ! À l'heure où il fait le bilan critique de sa vie, de toutes les femmes qu'il n'aura plus, des voitures qu'il ne conduira pas, un énorme chien mal élevé et obsédé, décide de s'installer dans la maison, pour son plus grand bonheur, mais au grand dam du reste de la famille et surtout de Cécile, sa femme dont l'amour indéfectible commence à se fissurer.



UN MONDE PLUS GRAND

Sortie : 30 octobre 2019 (1h40). Drame français réalisé par Fabienne Berthaud avec Cécile de France, Narantsetseg Dash, Tserendanzav Dashnyam
Partie en Mongolie chez des éleveurs de rennes pour enregistrer des chants traditionnels, Corine pensait pouvoir surmonter la mort de Paul, son grand amour. Mais sa rencontre avec la chamane Oyun bouleverse son voyage, elle lui annonce qu'elle a reçu un don rare et doit être formée aux traditions chamaniques. De retour en France, elle ne peut refuser ce qui s'impose désormais à elle : elle doit repartir pour commencer son initiation... et découvrir un monde plus grand.



ANGRY BIRDS COPAINS COMME COCHONS

Sortie : 16 octobre 2019 (1h37). Animation, Comédie américaine réalisée par Thurou Van Orman avec Karin Viard, Jason Sudeikis, Josh Gad
À partir de 6 ans.
Les oiseaux et les cochons continuent de se battre sans relâche. Mais la menace d'un nouvel adversaire vient perturber les voisins ennemis. Red, Chuck, Bombe et l'Éagle Vaillant recrutent Silver, la sœur de Chuck et s'associent aux cochons Léonard, son assistant Courtney et Garry (le geek), pour former une équipe improbable et tenter de sauver leurs foyers !

NOUVEAU : PAIEMENT 20 FOIS SANS FRAIS

ELECTROMENAGER & MULTIMEDIA
SERVICES APRES VENTE /PIECES DETACHEES
INSTALLATION D'ANTENNES
VENTE DE PRODUITS RECONDITIONNES ET GARANTIS.
LA SOLUTION TELLEMENT PROCHE DE CHEZ VOUS
9 ROUTE DE CORNIMONT 88250 LA BRESSE
TEL : 03.29.25.67.67
gitem.labresse@orange.fr

Rémi Curien

Travaux Forestiers et Défrichage
Débardage
Transport de grumes et stères
Abattage d'arbres gênants

12 Route de Lispach
88 250 LA BRESSE
03.29.25.62.29
06.81.46.02.28
remi.curien@wanadoo.fr

LE DOSSIER



Les traditions



“ Il était une fois...nos traditions. Nous allons, dans ce dossier, vous en « conter » quelques-unes encore bien ancrées dans notre vie locale.

Bonne lecture
Élisabeth Bonnot
Adjointe à la Communication ”

LE DOSSIER

Lorsque vous lirez ce dossier, vous aurez sans doute déjà cassé le neuhet. Du moins, pour ceux qui pratiquent encore cette tradition. Pour les novices, La Bresse Infos vous expliquera ici de quoi il s'agit. Nous évoquerons également d'autres traditions qui perdurent dans nos montagnes et plus largement dans notre département et notre région.



Casser le neuhet

À la Toussaint, dans les vallées vosgiennes, les familles ont l'habitude de se retrouver pour casser le neuhet. Cette fête traditionnelle est un moment privilégié pour partager en famille fruits secs, noix, noisettes, châtaignes, gâteaux et autres Chalandes. À l'origine, c'était une veillée où les anciens racontaient des histoires au coin du feu, et la Toussaint faisant, c'est encore aujourd'hui un moment où l'on se remémore des souvenirs de tous les êtres disparus.

Mais d'où vient cette tradition ? À l'heure où je vous écris, je n'ai pas de réponse claire à ce sujet, mais une des possibilités pourrait nous venir des Celtes.

L'année celtique était divisée en deux saisons : une saison claire et une saison sombre. La saison claire commençait à Beltaine (approximativement le 1^{er} mai) avec une célébration dédiée au Dieu Lug, et se terminait avec la fête de Samonios (à priori le 1^{er} novembre), elle était notamment dédiée aux récoltes et, dans les contextes guerriers, aux razzias.

La fête de Samonios durait une semaine et donnait lieu à nombre d'événements mythologiques, ainsi qu'à des festins rituels. Ces célébrations se situaient au centre d'une période de 7 jours, le plus



près de la pleine lune, et pendant lesquels il y avait des connexions entre le monde des Dieux et celui des humains.

Et si on part du postulat que certaines fêtes chrétiennes se basent sur des fêtes païennes, on peut trouver des ressemblances entre la fête de la Toussaint et la fête de Samonios, au niveau des relations entre le monde des vivants et les autres mondes (des Dieux et/ou des morts). Quant à la consommation de fruits secs et autres noix, on peut imaginer qu'ils étaient aussi consommés durant les festins rituels et la célébration des récoltes. Ou alors s'agit-il simplement d'une question de coût, de simplicité, de proximité ?

Certaines questions restent sans réponse, mais si vous en savez plus sur cette fête, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques !



La Saint-Nicolas

La Saint-Nicolas est une fête mettant en scène Nicolas de Myre. Aussi appelé Nicolas de Bari, il est né à Patara au sud-ouest de l'actuelle Turquie entre 250 et 270, il a été le successeur de l'évêque de Myre. Au X^e siècle, une relique (une phalange du saint) est transférée vers le Duché de Lorraine, et une grande basilique dédiée au Saint est édifiée à Saint-Nicolas-de-Port.

Le Saint est vénéré et très souvent invoqué. En 1477, notamment, le duc René II demanda la victoire à saint Nicolas. La Lorraine était occupée par la Bourgogne, et le duc gagna alors miraculeusement la bataille de Nancy. C'est après cette victoire que saint Nicolas deviendra patron de la Lorraine et des Lorrains.

Saint-Nicolas-de-Port était une cité réputée pour ses foires et marchés, le culte de saint Nicolas se répandit alors très rapidement au-delà des frontières du Duché de Lorraine et notamment outre-Rhin où la tradition demeure également très vive. On la retrouve dans plusieurs pays européens, comme les Pays-Bas, la Belgique, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, la Suisse, et l'Europe centrale.

La légende de saint Nicolas

Faut-il vous rappeler la fameuse légende de saint Nicolas ?

Dans la région Lorraine, entre Nancy et Metz, l'hiver approchant, trois enfants, partis glaner dans les champs, se perdirent sur le chemin du retour. Attirés par la lumière filtrant des fenêtres d'une maison, ils s'approchèrent et frappèrent à la porte.

L'homme qui leur ouvrit, Pierre Lenoir, boucher de son état, accepta de leur donner l'hospitalité pour la nuit. En fait, sitôt les enfants entrés, il les tua, puis à l'aide de son grand couteau, les coupa en petits morceaux, pour finalement les mettre dans son saloir, afin d'en faire du petit salé.

Saint Nicolas, chevauchant son âne, vint à passer par là et frappa à son tour à la porte du boucher. L'homme, n'osant pas rejeter un évêque, le convia à dîner. Son invité lui demandant du petit salé, le boucher comprit qu'il était découvert et, pris au piège, avoua tout. Le saint homme étendit alors trois doigts au-dessus du tonneau de petit salé, reconstituant et ressuscitant ainsi les trois enfants.

Saint Nicolas enchaîna le boucher à son âne et le garda auprès de lui pour le punir. Il devint le père Fouettard, être mauvais, violent et irascible, dont le rôle est de réprimander les enfants désobéissants et les cancre. Toujours vêtu de noir, caché sous une cagoule et une épaisse barbe noire, il incarne tout l'opposé de Saint-Nicolas, qui arbore, lui une belle barbe blanche, des vêtements colorés d'évêque (mauve et blanc, avec une crosse, dorée à l'origine, puis rouge et blanche, comme le Père Noël actuel), et donne toujours l'image d'une personne bienveillante.

Le Père Fouettard et assimilé...

Le Père Fouettard (ou le Boucher), vêtu de noir et porteur d'un grand fagot, parfois le visage barbouillé de suie, accompagne le saint, et distribue une trique (une branche de son fagot) aux enfants qui n'ont pas été sages et menace de les frapper.

Suivant les pays, on ne parle pas forcément du Père Fouettard, mais il y a une constante. Saint-Nicolas voyage toujours avec un groupe de compagnons. Ces personnages agissent comme antagonistes au bienfaiteur, menaçant d'enlever les enfants désobéissants. Et suivant la région, ils revêtent une forme et un nom différents. On parle de: Knecht Ruprecht en Allemagne ; Krampus en Autriche, Bavière, et Europe centrale ; Bartel en Styrie ; Schmutzli (schmutz signifiant terre, saleté) en Suisse, Pelzbock en Rhénanie ; Houseker au Luxembourg et Ryszard Pospiech en Pologne.

Dans la tradition alsacienne, Hans Trapp joue le rôle du méchant, Saint-Nicolas est fidèle à son rôle de protecteur des enfants et le Christkindel est un personnage plein de bonté distribuant ses présents, lors de la tournée le soir du 5 décembre.



LE DOSSIER

De la légende aux commémorations festives

Les siècles ont passé sans ternir la popularité du saint, ainsi chaque année les célébrations de la Saint-Nicolas se déroulent le 6 décembre ou dans la nuit précédente. Et si les traditions diffèrent selon les régions, le trait commun est la distribution de cadeaux ou de friandises aux enfants.

En Lorraine, jusque vers les années 1960, la Saint-Nicolas était bien plus importante pour les enfants que la fête de Noël. De nos jours, la tradition des cadeaux de la Saint-Nicolas se fait encore dans certaines familles lorraines.

Dans les villes, et bon nombre de villages, on organise des festivités et le défilé de saint Nicolas est devenu une tradition au fil du temps. Parfois monté sur un âne, d'autre fois sur un char, il est toujours suivi du sombre père Fouettard.

Avant le traditionnel défilé, saint Nicolas effectue sa « tournée ». Si par le passé, il passait de porte en porte dans les villages, il se contente aujourd'hui de se rendre dans les écoles et les crèches, toujours accompagné de son acolyte. Il distribue une orange et une friandise à son effigie, pain d'épices ou brioche de Saint-Nicolas. Une autre tradition voulait que les enfants préparent la nourriture (foin, paille, carotte ou grain) pour l'âne sur lequel saint Nicolas est censé voyager. Au matin, ils trouvaient les friandises (ou la trique) à la place de ce qu'ils avaient préparé pour l'âne.



Le saviez-vous ?

La traditionnelle brioche en forme de Saint-Nicolas, que nous appelons ici tout simplement « Saint-Nicolas », s'appelle « Coualé » dans d'autres endroits des Vosges, « Jean Bonhomme » dans le Nord de la Franche-Comté ou encore « Mannala » ou « Mannele » ou « Manele » en Alsace, ce qui signifie petit bonhomme.

Et si par ici on ne les confectionne que nature, ailleurs ces brioches peuvent être garnies de raisins secs ou de pépites de chocolat, et parfois trempées dans du chocolat fondu.

Ces brioches, liées à la célébration de la Saint-Nicolas, existaient depuis le XV^e siècle. Elles sont censées représenter saint Nicolas ou les trois enfants, qu'il a sauvés du boucher...

La tournée aux œufs

La tournée aux œufs, voilà un bien drôle de nom pour une tradition qui perdure dans nos montagnes vosgiennes. Les évolutions de la société auraient pu la faire disparaître, mais il n'en est rien.

La tournée aux œufs est communément appelée « Faire la classe ». Historiquement les garçons, en âge de partir à l'armée ou à la guerre, passaient dans le village cent jours avant leur départ et récoltaient des œufs qu'ils vendaient ensuite. C'était une sorte de parcours initiatique et de passage à l'âge adulte. C'était aussi, il faut le dire une balade délirante et souvent alcoolisée, où tout était permis ou presque. Les anecdotes ne manquent pas sur le sujet et les conscrits gardent en général un très bon souvenir de cette semaine passée en toute simplicité et bonne camaraderie.

Maintenant, le service militaire n'existe plus, mais la tradition perdure. Les filles ont rejoint les garçons et ainsi tous les jeunes nés la même année et dans le même village partagent une semaine, qu'ils ne sont pas prêts d'oublier.

Ils passent de maison en maison pour récolter à manger et à boire, dorment dans les chalets, chez l'habitant ou à la belle étoile, quand la neige ne s'invite pas au bal ! Car rappelons-le, la tournée a lieu durant les vacances de printemps, qui peuvent avoir lieu début avril. Ils parcourent les vallées et tentent de visiter un maximum de maisons, où ils sont toujours bien reçus, par les anciens notamment qui aiment alors partager leurs souvenirs. Hottes, bérêts, chapeau de paille, chemises à carreaux, pantalons de velours, clairons





et drapeaux tricolores sont de sortie et partout où les conscrits passent, résonnent les traditionnels « La Classe ! ».

Cette tournée aux œufs, c'est aussi ce qui marque le point de départ de la vie d'une classe. Chaque année de naissance à sa classe, elle porte le nom de « Classe 2004 » pour ceux nés en 1984, « Classe 67 » pour ceux nés en 1947... Bref, l'année de naissance + 20

ans ! Une association est créée avec un président, une présidente et tout un comité, et les conscrits se retrouvent ensuite au fil des ans pour fêtes les « grands anniversaires » (20,25,30,...). Au-delà d'une semaine de fête, la tournée aux œufs, c'est aussi une belle histoire de camaraderie, où l'on cherche malgré les départs des uns et des autres à garder le contact et aussi le lien avec son berceau natal !

La Chavande

La chavande, ou feu de la Saint-Jean est également une tradition d'origine païenne. Si les feux de la Saint-Jean se font dans diverses régions de France et dans plusieurs pays européens, le nom de chavande ne se retrouve que dans les Vosges et le sud de la Meurthe-et-Moselle.



La fête de la Saint-Jean

Cette fête a lieu le 24 juin, lors de la Saint-Jean-Baptiste, pour célébrer l'été. Le solstice d'été est fêté depuis les temps anciens, et à l'origine dans les cultes païens, c'est le soleil qui était vénéré durant ces célébrations. Dans les rites celtes et germaniques, c'était également un moment de bénédiction des moissons. L'Église catholique a ensuite christianisé cette pratique, qui s'est alors répandue dans les villes et les campagnes. Elle est traditionnellement accompagnée de grands feux de joie.

En Belgique, dans la ville de Mons, chaque quartier allumait un feu avec le bois récolté par les enfants. Mais un grand incendie en 1823 fit disparaître la tradition. Aujourd'hui, il ne reste plus qu'un seul feu autour duquel toute la ville se réunit en fanfare. En Espagne, la fête est célébrée dans plusieurs villes et villages. Elle symbolise le combat entre les forces du Bien et du Mal (Dieu et Satan), avec le triomphe du premier. En Scandinavie, la fête est également très vivace.

En France, la fête de la Saint-Jean était traditionnellement la fête de la Jeunesse avec des jeux et des rites de passage. Cette tradition célébrait aussi l'apogée de l'été avec une place importante donnée à la musique. Elle commençait le matin avec la messe de la Saint-Jean, comportait toujours le soir une veillée avec un grand feu allumé avec des bûches que les jeunes garçons et les jeunes filles étaient allés mendier les jours précédents dans chaque maison et se terminait par un bal nocturne.

À Paris, jusqu'en 1648, le bûcher de la Saint-Jean était allumé par le roi en personne sur l'actuelle Place de l'Hôtel-de-Ville. Suivant les régions de France, on ne brûle pas le même type de bûcher et les traditions varient quelque peu même si le fond reste le même. Dans les Pyrénées, par exemple, on brûle le brandon, c'est un tronc de conifère fendu longitudinalement, sur le pourtour, on place dans les fentes des coins de bois. Le brandon a une forme de fuseau, il est dressé et on y met le feu. Au pied du Mont-Blanc, dans la vallée de l'Arve des montagnards gravissent de jour les monts escarpés qui entourent la vallée pour se positionner à leur sommet. Ils attendent alors le crépuscule pour allumer des feux, avec le bois qu'ils ont amené avec eux. Tous les sommets qui encerclent cette vallée se mettent ainsi à briller de manière quasi simultanée. Ainsi, les montagnards souhaitent prolonger le jour avant que les journées ne commencent à raccourcir.



Et dans nos bonnes vieilles montagnes, pas de petit feu, mais un gigantesque bûcher, composé de rondins, que l'on brûle traditionnellement chaque année sur les sommets. Cette pratique est très répandue dans les hautes vallées de la Moselle, de la Moselotte et de la Thur. La tradition serait liée à la fois à l'adoration du soleil et au dieu Belenos d'où viendrait le nom de « ballon » donné aux sommets des montagnes vosgiennes.

Cette célébration se tient théoriquement à la veille de la Saint-Jean (24 juin), mais pour rassembler les populations, elle est plus souvent programmée un samedi, parfois même au mois de juillet et elle se tient davantage au cœur du village. Dans notre commune, la chavande est traditionnellement confectionnée par une classe volontaire. Les conscrits la préparent pendant des semaines et programment pour le soir des festivités, buvette, petite restauration et musique. Le feu est allumé à la tombée de la nuit et le bûcher réchauffe l'atmosphère jusque tard dans la nuit.

La Chalande à ne pas confondre avec la Chavande !

Tout aussi traditionnelle, la chalande n'est pas une fête, mais un délice local. Cette brioche aux raisins secs (avec dans certaines recettes des myrtilles) de forme arrondie se partage au petit déjeuner ou au goûter. C'est également un incontournable quand on casse le neuhet, ou lors des fêtes de fin d'année.

Recette de La Chalande ou Cholande aux raisins secs ou myrtilles

La pâte comprend les ingrédients suivants:

- 500 g de farine,
- 3 ou 4 œufs,
- 10 g de sel,
- 50 g de sucre,
- 20 g de levure de bière,
- 150 g de matière grasse,
- 200 g de lait. On y ajoute de 150 à 200 g de myrtilles ou de raisins secs.

Laisser lever la pâte au chaud pendant deux heures en la couvrant d'un linge et disposez-la dans un moule rond ou sur un plateau à tarte. Laissez la pâte lever une deuxième fois puis faites-la cuire au four de 20 à 30 minutes à 170 °C. De façon à ce que le gâteau reste frais pendant plusieurs jours, couvrez-le !



Si notre département a moins de traditions et de folklore que certaines régions de France et d'Europe, comme l'Alsace, la Bavière, le Tyrol, la Catalogne ou encore le Pays basque, il y perdure néanmoins quelques fêtes et célébrations. Et même si elle se raréfie, la pratique du patois est également toujours présente dans nos vallées. C'est une richesse de notre patrimoine, qu'il va falloir préserver. Familles, amis, associations culturelles et patrimoniales, nous avons tous un rôle à jouer pour que l'année de nos enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, soit toujours ponctuée d'événements rassembleurs. Alors je n'ai qu'un conseil, ne soyez pas taugniâ, continuez de bwadeler et faire couarôge pour partager vos souvenirs.

TRIBUNE

Article du groupe majoritaire

Après...

Novembre est le mois du souvenir... Souvenir des combats et des guerres qui ont endeuillé nos contrées au cours du siècle dernier, comme la Grande Guerre, celle de 14-18 dont nous avons commémoré l'an dernier le centenaire de l'Armistice.

Ce mois du souvenir est aussi un moment particulier dans nos familles, où de traditions ancestrales, il est de coutume de rendre hommage aux morts de la famille, de faire dire une messe, ou tout simplement faire une tournée des sépultures familiales.

Nos cimetières communaux sont donc très fréquentés dans ces périodes. C'est l'occasion de donner quelques explications sur la gestion de ces lieux très observés.

Depuis plusieurs années, le service « population » suit de près l'occupation des tombes dans nos cimetières. Des recherches sont effectuées pour retrouver, le cas échéant, les familles qui ne donnent pas suite aux demandes de renouvellement de leur concession funéraire, afin de pouvoir les réattribuer. Ces actions sont menées dans le but de gérer au plus juste les places disponibles, mais également afin que des monuments ne soient pas laissés à l'abandon.

La gestion des espaces de cheminements a aussi évolué avec l'arrêt d'utilisation des produits phytosanitaires. Des espaces verts, des espaces bitumés ont vu leur apparition afin d'alléger le travail manuel de l'équipe des services techniques municipaux. En effet, les espaces recouverts de concassés ont la désagréable tendance à laisser pousser ici ou là toutes sortes de mauvaises herbes qui ne peuvent être traitées qu'à la binette...

Cela doit nous appeler à plus de civisme et à accepter que tout ne soit pas « nickel chrome » dans le cimetière comme dans tous les espaces publics. Les mesures de protection de l'environnement et de préservation de nos ressources souterraines nous amènent à supporter plus de contraintes et quelques désagréments visuels... en précisant qu'il est impossible pour la municipalité d'aligner toujours plus de personnel communal derrière chaque mauvaise herbe. Soyons donc positifs, et au lieu de protester à la vue de quelques herbes folles qui apparaissent ici ou là, disons-nous plutôt que la protection de notre environnement et de la biodiversité est l'affaire de tous, et que chacun d'entre nous peut aussi retirer l'herbe folle qui nous dérange vraiment.

Funérarium

Les travaux du funérarium vont bon train, mais la défaillance d'une entreprise sélectionnée par appel d'offres publics nous oblige à relancer un appel à candidature, ce qui ne nous aide pas à respecter les délais prévus. En effet, l'entreprise qui devait réaliser les travaux de placages nous a informés qu'elle ne serait pas en mesure de les réaliser et demande donc la résiliation de son marché.

Les travaux auraient dû être terminés pour la fin 2019, nous espérons maintenant une mise en service à l'issue du premier trimestre 2020.

Ce sont les aléas des travaux, et surtout le résultat de la lourdeur des procédures de marchés publics qui ne facilitent pas la réactivité quand une entreprise décide de ne pas honorer ses engagements.

Les élus de la majorité

Article du groupe minoritaire

Conseil municipal de rentrée,

Également, celle de nos jeunes. Pas d'infos sur les effectifs scolaires, ils nous seront communiqués avec le procès-verbal du conseil, donc pas de commentaires sur la rentrée 2019.

À l'ordre du jour, la création d'un groupement de commandes avec le CD88, pour une étude du chantier « rond point » au confluent des vallées de Vologne et du Chajoux, pour dire simple aux Champions. Sans plus de détails dans la note de présentation, nous avons tenté d'en savoir un peu plus : type de travaux, répartition des coûts, timing, esquisse... Dans la discussion, nous avons appris que le pont donne des signes de faiblesse et qu'il serait envisagé d'y engager des travaux avec cette question « Qui paie ? » Dans l'absolu, cette dépense est à la charge du département, mais à ce stade du dossier, la réalité ne semble pas vouloir aller dans ce sens. À suivre. En réponse à notre question, une restitution sera faite avant la fin de cette année, à l'ensemble des conseillers municipaux.

La commune a vendu la maison rue du Hohneck et s'est portée acquéreur de la maison et du terrain, impasse des Granitiers. À la question, pour quel projet, la réponse a été, une réserve foncière sans autres précisions. Concernant, les terrains toujours vacants de la rue de la Claire, il nous a été répondu, qu'à ce jour rien n'y était prévu. Parallèlement, nous avons été informés que des discussions sont en cours pour le terrain de la CCI situés rue de la Clairie. La majorité vient également de lancer, sans en donner la finalité, une nouvelle demande de distraction pour 3.9 ha de forêt au lieu-dit « Dessus de Belle Hutte ».

Suite à notre intervention, le coût imputé à la commune de La Bresse et donc à ses habitants pour le nouveau funérarium sera inscrit sur le panneau de chantier (conseil municipal du 16 septembre). Au 3 octobre, il n'y est pas encore.

Nous avons également appris que le lot « menuiserie » a pris du retard, mais toujours pas de point financier. Aussi, qu'en est-il du lot n°1 (gros œuvre) annoncé à 271 000 euros HT, quand on a pu constater ce printemps, un nombre conséquent de camions évacuer la terre afin de pouvoir y poser les fondations ?

Cette fin d'année a vu et verra le départ de plusieurs postes clefs de la collectivité. Le 1er est celui du Directeur Général des Services, qui avait annoncé dès son arrivée en 2014 que ses droits à la retraite seraient atteints fin 2019. Dans la même situation, le directeur de l'Office de Tourisme et Loisirs.

Côté service communication, départ pour une autre collectivité de son responsable. À ce jour, aucun recrutement sur ces 3 postes et notamment sur ceux du DGS et du directeur de l'Office de Tourisme.

À la question, pourquoi, il nous a été répondu qu'une réflexion est en cours sur une future organisation de l'animation et de la communication de la commune avec l'OTL et...qu'il y a bientôt des élections. En attendant, une personne a été recrutée pour assurer une partie de ses missions.

Concernant les 2 postes de « chef d'orchestre » des services communaux et de l'OTL, une seule réponse : l'approche des élections. Ce à quoi, nous avons répondu que le maintien du service public devait être assuré.

NB : Précisons que cet article a été déposé pour le 3 octobre pour publication début novembre et permet à la majorité un délai d'au moins 15 jours pour y répondre. C'est pourquoi, nous invitons les lecteurs à lire notre article en premier.

Les élus du groupe minoritaire

OFFICE DE TOURISME ET DE LOISIRS

Horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme

Haute saison (vacances scolaires d'été,
de Noël/Nouvel An et d'hiver)

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
et le dimanche de 9h30 à 12h30

Autres périodes

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Fermé le dimanche

Fermé les jeudis matin hors vacances

Cas exceptionnels d'ouverture et de fermeture du
bureau d'accueil (jours fériés)

à consulter sur www.labresse.net

Tél. : 03 29 25 41 29

Semaine du goût

Merci aux restaurateurs, associations et commerçants
participants qui ont contribué une nouvelle fois au
succès de la Semaine du Goût : le Diamant, la Table
d'Angèle, l'Ebresse, le Chalet des Roches, les Terres
Gourmandes, le Couchetat, les Chatelminés, L'Étable,
le Domaine du Haut Jardin, Au Bram's, le bar à vins
l'Atypique, les Cuvées Vosgiennes, Gourmand'art,
Bol d'Air, l'association Cook Event Services, la MLC
et le cinéma Grand Écran.



Horaires complexe piscine loisirs

2A rue des Proyes - 88250 La Bresse - Tél. : 03 29 26 21 20

Site internet : www.labresse.net - E-mail : accueil.piscine@labresse.fr

Horaires 19 octobre au 3 novembre - Vacances de la Toussaint

	Piscine	Espace Bien-être Sauna - Hammam	Créneaux promotionnels* ▼	Activités
Lundi	14 h à 17 h 30		De 15 h 30 à 17 h 30	Aquatraining avec coach de 17 h 45 à 18 h 30 et de 18 h 45 à 19 h 30
Mardi	10 h 30 à 19 h	15 h à 18 h 45	De 17 h à 19 h	Aquatraining accès libre de 16 h 30 à 18 h
Mercredi	10 h 30 à 19 h		De 12 h à 12 h 30 et de 17 h à 19 h	Aquagym de 19 h à 20 h
Jeudi	10 h 30 à 19 h		De 17 h à 19 h	Aquabress de 19 h à 20 h
Vendredi Y compris le 1 ^{er} novembre	14 h à 21 h	15 h à 20 h 45	De 19 h à 21 h	Aquagym en musique de 12 h 15 à 13 h 15
Samedi	10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h	15 h à 17 h 45	De 10 h 30 à 12 h et de 16 h à 18 h	Aquagym 3 ^e âge de 9 h 30 à 10 h 30
Dimanche	9 h à 12 h 30		De 9 h à 9 h 30	

Horaires du 4 novembre au 20 décembre

	Piscine	Espace Bien-être Sauna - Hammam	Créneaux promotionnels* ▼	Activités
Lundi				Aquatraining avec coach de 17 h 45 à 18 h 30 et de 18 h 45 à 19 h 30
Mardi	16 h 30 à 19 h	16 h 30 à 18 h 45	De 17 h à 19 h	Aquatraining accès libre de 16 h 30 à 18 h
Mercredi	10 h 30 à 19 h		De 12 h à 12 h 30 et de 17 h à 19 h	École de natation de 9 h 30 à 10 h 30 Aquagym de 19 h à 20 h
Jeudi	16 h 30 à 19 h		De 17 h à 19 h	Aquagym en musique de 12 h 15 à 13 h 15 Aquabress de 19 h à 20 h
Vendredi	16 h 30 à 21 h	16 h 30 à 20 h 45	De 19 h à 21 h	Aquatraining accès libre de 16 h 30 à 18 h
Samedi	10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h	15 h à 17 h 45	De 10 h 30 à 12 h et de 16 h à 18 h	Aquagym 3 ^e âge de 9 h 30 à 10 h 30
Dimanche	9 h à 12 h 30		De 9 h à 9 h 30	

* Les tarifs promo sont accordés aux abonnés pour toute entrée à la piscine aux horaires indiqués dans « créneaux promotionnels ».

La piscine sera fermée pour travaux les 5, 6, et 7 novembre.

La piscine sera ouverte le 11 novembre de 9h à 12h30.

Les séances aquatraining coachées du lundi 4 novembre sont maintenues
(pas de séance le 11 novembre).

OPÉRATION CHAMPAGNE

DU 30 NOVEMBRE AU 20 DÉCEMBRE

Remplissez vos bulletins de participation
chez les commerçants artisans hôteliers et
restaurateurs partenaires de l'opération
et gagnez des bouteilles de champagne !

Cette année, vos bulletins vous
rapportent de l'argent !!!

Tirage au sort le 21/12 sur le marché de Noël

d'un bon d'achat de 500€ et de

10 bons d'achat de 100€

Règlement et conditions affichés chez les adhérents participants



INFORMAXIME

— L'INFORMATIQUE POUR TOUS —

informaxime.fr



06 79 76 95 76

informaxime@gmail.com

Cérémonies patriotiques du 22 septembre

Cette matinée a commencé au monument des fusillés de Vologne, au pré Bontemps, par un rappel du contexte historique sur le secteur de La Bresse en septembre 1944, et plus précisément sur les événements liés aux résistants de Vologne. L'infiltration du groupe par des agents du renseignement allemands a conduit à l'arrestation et l'interrogatoire de la famille d'Arthur Claude (résistant et passeur de prisonniers) au matin du 20 septembre, ainsi qu'à l'arrestation, l'interrogatoire et la torture, suivis de l'exécution, à proximité de l'école, de l'instituteur de l'école des garçons de Vologne, Marcel Mauffrey, responsable du groupe. Quelques instants plus tard, Jean Antoine, autre responsable du groupe subira le même sort au pré Bontemps où il sera exécuté en fin d'après-midi ; Constant Géhin, auprès de qui les faux résistants s'étaient manifestés, sera arrêté puis exécuté au Pré de l'Orme dans la nuit du 20 au 21 avec Jean Claude, fils d'Arthur, et 11 maquisards prisonniers.



Un dépôt de gerbe a été effectué à ce monument par la municipalité et des membres des familles de Jean Claude et Constant Géhin, suivi



d'un fleurissement par les filles de Jean Antoine du lieu d'exécution de leur père. L'assemblée s'est ensuite déplacée sur le lieu d'exécution de Marcel Mauffrey, où une gerbe a été déposée par les élus et deux de ses anciens élèves.

Michel Lemaire, Président du comité du Souvenir Français de La Bresse, a fait le rappel des événements qui se sont déroulés au Monument des Combes, où 27 maquisards furent fusillés l'après-midi du 21 septembre 1944. Les représentants des associations patriotiques et Gabriel Bertrand, l'un des derniers maquisards de la Piquante Pierre, ont déposé une gerbe.

Il faut remercier le groupe historique Winterline 1944 pour son implication dans les travaux de rafraîchissement de ce monument entrepris par la commune.

Pour conclure cette matinée, un dernier dépôt de gerbes a été effectué au Pré de l'Orme par les élus et des descendants de Constant Géhin.

L'ensemble des invités s'est retrouvé autour du verre de l'amitié à la Salle des Fêtes.



Une ouverture de saison culturelle en fanfare !

Pour la troisième année consécutive, le vernissage de la première exposition de la saison est également l'occasion de présenter les grands événements culturels à venir. Ainsi, les invités de Julie Maugard, dont le Consul général du Chili, et les acteurs culturels des environs se sont retrouvés le vendredi 27 septembre, à la Maison de La Bresse pour une présentation originale. Avec une bonne dose de dérision et de loufoquerie, Iorhanne Da Cunha et Simon Teissier, de la compagnie L'Un Passe ont

mélangé les genres (danse, musique, théâtre, acrobatie) pour dévoiler le programme culturel de l'année. Le personnel de la Maison de La Bresse s'est également prêté au jeu en proposant quelques saynètes teintées d'humour.

Pour découvrir ces événements culturels, les plaquettes de la saison sont disponibles en mairie et à la Maison de La Bresse.



DANS LE RETRO

Saint-Laurent

Projet d'école en lien avec la ludothèque de La Bresse



La Ludothèque existe depuis maintenant de nombreuses années. Et pourtant, force est de constater que de nombreux enfants du territoire ne connaissent pas son existence et son mode de fonctionnement.

Notre projet d'école

intitulé : « il faut qu'on se parle », conduit à développer avec les élèves des activités langagières, et le jeu semble être un bon point d'appui.

C'est ainsi que toute l'équipe enseignante de l'école s'est rendue le 3 juillet à la rencontre des animatrices de la Ludothèque.

De cette rencontre est né un projet en partenariat entre l'école Saint Laurent et La Ludothèque.

Les objectifs :

- Faire connaître la ludothèque aux enfants et leurs familles.
- Favoriser des espaces de rencontres autour du jeu.
- Se servir du jeu comme d'une pratique culturelle, pédagogique et éducative.

Finalité du projet :

Organisation d'une grande fête du jeu le mardi 30 juin 2020, avec les jeux découverts à la ludothèque tout au long de l'année, et ceux réalisés, essentiellement avec du matériel de récupération afin d'inciter aux pratiques éco-citoyennes. par chacune des classes de l'établissement.

Elections des délégués 2019/2020

Les collégiens ont voté dans de bonnes conditions pour élire leurs délégués de classe. Durant 2 semaines (pour le premier et le second tour) une partie du C.D.I. a été transformé : isoiloir, urne.

Chaque élève a reçu, avant d'aller voter, une carte d'électeur.

Le rôle de délégué est important, il existe depuis 1969. L' élu sera chargé de représenter ses camarades de classe en cours, dans les conseils de classe et d'assurer le lien entre eux.

Les élus seront invités à une formation sur les droits et les devoirs des délégués proposés par Mme Villeneuve, enseignante en éducation civique et morale.

Le parcours citoyen fait désormais partie intégrante des années en collège. Il s'adresse à des citoyens en devenir qui prennent conscience de leur responsabilité et invite les jeunes à participer à la vie sociale et démocratique de leur classe.



La Maternelle « La Tourterelle » au Haut du Tôt



La classe des Moyens est allée au Haut du Tôt dans les Jardins de Bernadette pour voir les photos d'Éric Tournet sur les abeilles. La maitresse avait préparé un rallye-photos avec

des détails imprimés en gros plan qu'il fallait retrouver dans celles qui étaient exposées.

Ces photos d'abeilles sauvages ont été prises dans le monde entier : Inde, Afrique, Panama... Contrairement aux abeilles domestiques, qui vivent dans des ruches fabriquées par les hommes, les abeilles sauvages construisent elles-mêmes leurs maisons. Elles les accrochent parfois sur des roches dans la montagne, tout en haut de grands arbres ou même dans le tronc au creux de l'arbre.

Les enfants ont appris beaucoup de choses sur les abeilles notamment qu'elles transportent le pollen dans des petits sacs accrochés sur leurs pattes, puis qu'elles déposent le miel dans des « casiers », les alvéoles de cire.

Pendant ce temps, les Grands ont observé les photos de papillons de Stéphane Hette et Ghislain Sumard et celles de champs de coquelicots. Chaque enfant devait retrouver quatre photos, ce n'était pas si simple, car certaines photos de papillons et de champs de coquelicots se ressemblent beaucoup, ils ont néanmoins beaucoup apprécié cette chasse aux photos.

Les Toujours Jeunes à la mer !

Chaque année, Christiane Chevalley organise pour ses adhérents un séjour d'une semaine à la mer. Fin septembre, ils étaient 58 au club Odesia de La Couronne près de Martigues. Beaucoup ont pu profiter de la baignade dans une eau à plus de 20° et tous ont apprécié les nombreuses excursions à Carry Le Rouet, Marseille, aux Baux de Provence et dans le Lubéron.

Tous les participants sont repartis ravis de cette semaine ensoleillée et bien remplie.



La Bressaude

Moto Club

Un dimanche d'éclaircie a suffi à la section Moto La Bressaude, pour organiser son 40^e trial dans les meilleures conditions. Une centaine de pilotes sont ainsi venus se disputer la finale du trophée Lorraine Alsace 2019. Le jeune Voinraud Lionel Thiriart l'emporte. Les pilotes locaux n'ont pas manqué de briller avec de nombreux podiums et les victoires de Mathéo Thiébaud en senior 4 et de Gilles Mougel en senior 3.



Football Club de la Haute-Moselotte

Belle victoire des U15 6 à 0 contre Ramonchamp 2 le 28 septembre sous l'arbitrage de TOM Clément.



Biathlon



Paula Botet confirmé

Après les courses hivernales à l'international, Paula est sélectionnée en équipe nationale juniors ce printemps, en parallèle à ses études. C'est sous l'œil avisé de Jean-Paul Giachino qu'elle améliore son tir, et sous la houlette du talentueux Simon Fourcade qu'elle s'entraîne. Le Pôle France lui permet de cumuler des stages de Prémamanon à Font-Romeu, entre lesquels elle validera sa L1. En septembre dernier, elle remporte la première manche du Summer Tour (championnat d'été sur skis-roues) en catégorie Juniors au cumul de 2 courses (5^e au sprint + 2^e à la poursuite). À l'heure de la publication de ces lignes, la deuxième étape aura eu lieu, espérons que les résultats lui permettront d'être sélectionnée en Junior Cup et aux Championnats du monde l'hiver prochain.

Biathlon Toujours

Maela Correia remporte la course U15 de la première manche du Summer Tour.



Ko Sprints en skis-roues à La Tenne

Matteo Correia termine 2^e du scratch derrière Bastien Poirrier et 1^e U20.

Le coin des podiums

L'activité des sections sportives de La Bressaude est bien répartie au mois de septembre avec déjà la participation à une vingtaine de compétitions notamment au ski, à l'athlétisme, à la moto, au tennis de table, au VTT, au triathlon, à la pétanque et au tir. Les entraînements qui s'étaient interrompus pour certains pendant le mois d'août ont repris.

La Journée « Associations en Fête » a été l'occasion de présenter la plupart des activités sportives proposées au public et de prendre des contacts qui aboutiront à la signature de nouvelles licences. La section tennis qui était dans l'expectative suite au départ de son entraîneur, a retrouvé, non sans satisfaction, une assistante entraîneuse.

31 podiums et victoires ont récompensé nos athlètes, pilotes, coureurs et autres compétiteurs au cours du mois. La saison d'été se terminant, l'heure des bilans va sonner, notamment pour les pilotes moto, pour les vététistes et les skieurs.

Votre photographe à La Bresse

au 18 rue de l'Eglise
06 37 31 38 91 - contact@marcfulgoni.fr
www.marcfulgoni.fr

Photos d'identité - Portraits - Photos immobilières - Mariages - Baptêmes - Anniversaires
Congrès - Inaugurations - Photos de sports - Tirages - Numérisation - Retouches

Les **Briconautes**

Demandez votre carte de fidélité (gratuite)
et cumulez des €

5 % de réduction à la souscription

Tél. : 03 29 25 41 21 Email : brico8@free.fr

1 route de Cornimont - 88250 La BRESSE

DANS LE RETRO

Les mercredis périscolaires à l'école publique

Dans le cadre des mercredis périscolaires pour la période du 2 septembre au 9 octobre, les enfants ont pu découvrir le sentier de la photo au Haut du Tôt, visiter la saboterie et la montagne des Lamas.

En activités sportives ils ont pu pratiquer le tir à l'arc avec Karen Mengin et participer à une initiation basket avec le stagiaire BPJEPS APT Valentin Clemence.



Des activités manuelles leurs ont été proposées dans les thèmes abordés lors des sorties (cadre photo, peintures sur des sabots en bois, décoration de citrouille).

Les enfants ont également confectionné leurs goûters à deux reprises (gâteaux, salade de fruits frais). Dans le cadre de la semaine du goût ils ont sculpté des fruits et légumes et fait une dégustation à l'aveugle afin de reconnaître les goûts (salé, sucré, amer, acide...).



Franc succès pour Mademoiselle Serge !

Pari tenu pour Mademoiselle Serge qui a réussi à rassembler 320 personnes ce samedi 5 octobre ! Chacun tenait à être présent pour participer au financement de la classe de mer des élèves de l'école du centre.

Mademoiselle Serge, humoriste vosgienne, qui se produit

dans les salles du Grand Est voire nationales, a ensoleillé la salle de la Bresse en ce début d'automne.

Les enseignants de l'école du centre et les membres de l'association « les P'tiots Bressauds » remercient le public présent.



ÉTAT CIVIL Septembre 2019



Naissances

- **Oscar**, né le 29 août à Remiremont, fils de **Cindy Poirot** et **Laurent Mougel**
- **Léa**, née le 17 septembre à Remiremont, fille de **Céline Michel** et **Jean-Charles Mougel**
- **Mathis**, né le 17 septembre à Saint-Dié-des-Vosges, fils de **Stephan Vernillet** et **Jennifer Tardy**
- **Léo**, né le 20 septembre à Remiremont, fils de **Claire Vannson** et **Hervé Mougel**
- **Lilwenn**, née le 22 septembre à Remiremont, fille de **Melody Harlegand** et **Dorian Poirot**

Mariages

- Le 21 septembre, **Jordane Jacquinot**, auxiliaire de puériculture et **Joffrey Blaser**, opticien résidant à La Bresse
- Le 21 septembre, **Lise Chevrolet**, sans profession et **Mathieu Stuckert**, éleveur, domiciliés à La Bresse.

Décès

- **Gilbert Paul Marion**, âgé de 83 ans, domicilié 34 route de Niachamp, décédé le 31 août à La Bresse, veuf de Christiane Marie Alice Welté.
- **André Georges Jules Theurillat**, âgé de 82 ans, domicilié 16 route de Lambexaire, décédé le 29 Août à Gérardmer, époux de Andrée Marie Suzanne Hantz
- **Pierre Jean Louis Poirot**, âgé de 88 ans, domicilié 11 rue de la résistance, décédé le 31 août à Remiremont, époux de Odile Marie Léa Grandemange
- **Maurice Meazza**, âgé de 78 ans, domicilié 6 rue du Planot Paris, décédé le 10 septembre à Vandœuvre-lès-Nancy, veuf de Reine Marie Thérèse Arnould
- **Charly Pierre Gilbert Schubnel**, âgé de 22 ans, domicilié 3 rue de la Gasse, décédé le 20 septembre à Vandœuvre-lès-Nancy
- **Martin Poirot**, âgé de 8 ans, domicilié 11a Traverse de la Roche, décédé le 29 septembre à La Bresse

INFOS PRATIQUES

Services communaux

Mairie : 03 29 25 40 21

Du lundi au vendredi : 9h-12h 15 et 14h-17h

Samedi : 9h-12h - Service Population uniquement

Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94

Services Techniques Municipaux : 03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Service urbanisme et gestion du patrimoine :

03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et sur rendez-vous, 14h-17h les lundi, mardi, jeudi et vendredi

EHPAD (Maison de Retraite)

03 29 25 59 25 - 27 - 32A rue de la Claireie

S.S.I.A.D (Service de Soins Infirmiers A Domicile)

06 88 15 56 42 - 32A rue de la Claireie

Régie Municipale d'Électricité : 03 29 25 54 00

Du lundi au vendredi : 7h30-12h et 13h30-17h

Syndicat Intercommunal d'Assainissement :

03 29 62 54 21

24 rue de la 3^e DIA, 88310 Cornimont

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

Numéros d'urgence

Urgences à domicile : 15

Pompiers et urgences sur la voie publique : 18

Gendarmerie : 17

En dehors des heures d'ouverture, pour toute urgence :

Service des eaux : 06 08 23 56 53

Bâtiments communaux : 06 07 96 51 26

Membres de la municipalité : 06 08 57 51 94

Permanences des élus

Hubert Arnould - Maire.....	<i>Reçoit sur rendez-vous</i>
Maryvone Crouvezier - 1 ^{re} Adjointe, finances	<i>Mercredi de 10h à 12h</i>
Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies	<i>Reçoit sur rendez-vous</i>
Geneviève Demange - Adjointe à la population	<i>Mardi de 10h à 12h</i>
Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement	<i>Jeudi de 10h à 11h</i>
Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux écoles	<i>Lundi de 10h à 12h</i>
Jean-François Poirot - Adjoint à la voirie et aux bâtiments	<i>Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous</i>
Élisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines et à la communication	<i>Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous</i>
Nicolas Remy - Adjoint aux sports et au tourisme	<i>Lundi de 14h à 17h sur rendez-vous</i>

Services médicaux

Service Médi-Garde

(nuit, dimanche, jours fériés) : **0820 33 20 20**

Médecins

Uniquement sur rendez-vous

Dr Arnould

2 rue Joseph Remy - **03 29 25 53 08**

Lundi, mardi et jeudi : Journée

Vendredi : demi-journée

Fermé le mercredi

Dr Hofgaertner

2 rue Joseph Remy - **03 29 25 35 35**

Lundi : 10h30 - 12h et 14h - 16h

Mercredi : 10h30 - 12h et 17h - 19h

Jeudi et vendredi : 8h - 10h et 17h - 19h

Samedi : 8h - 10h

Dr Leroy

2 rue Joseph Remy - **03 29 25 40 87**

Les matins du lundi au samedi et les soirs à partir de 17h sauf le jeudi.

Dr Ménière

11 rue de l'Église - **03 29 25 40 09**

8h-11h et 15h-18h.

Fermé le mercredi après-midi et le samedi

Services sociaux

Maison de services au public

Maison de La Bresse, 7A rue de la Claireie, **03 72 58 00 09**

Mardi : 13h30-17h

Vendredi : 8h30-12h

ADMR Permanence téléphonique : 03 29 25 62 60

Adavie : 03 29 35 23 06

La Poste

Horaires :

Lundi : 13h30-16h30 - Mardi : 10h-12h et 13h30-16h30

Du mercredi au vendredi : 9h-12h et 13h30-16h30

Samedi : 9h-12h

Infirmières

Valérie Flieller

6 Grande Rue - **03 29 25 65 49 - 06 71 50 24 41**

Nathalie Poirot et Anne-Élodie Antoine

12 rue Mougel Bey - **03 29 25 63 96 - 06 07 82 92 35**

Lundi au samedi 8h30 à 9h30

Pharmacies

Pharmacie de garde : numéro Audiotel 3237

Pharmacie Doridant-Marion

19 quai des Iranées - **03 29 25 40 65**

Du lundi au samedi : 8h30-12h 15 et 14h-19h 15

Pharmacie du Hohneck

23 rue Paul Claudel, **03 29 25 41 13**

Du lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-19h

Ambulances - Taxi - VSL

Taxi Denis : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

Transmosel SARL : 03 29 25 60 60

Nuit (20 h à 8 h), dimanches et jours fériés : faites le 15

Horaires d'hiver des déchetteries du 1^{er} novembre au 31 mars

Communauté de communes des Hautes-Vosges

Tél. : 03 29 27 29 04

Les quatre déchetteries de la communauté de communes sont accessibles à tous les habitants du territoire, quelle que soit leur commune de résidence.

Déchetterie de Niachamp : 06 70 50 42 78

Jour	Niachamp à La Bresse	
	Matin	Après-midi
Lundi		14 h - 17 h
Mardi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h
Jeudi		
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h

Déchetterie de Blanfin : 06 70 09 92 23

Jour	Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte	
	Matin	Après-midi
Lundi	8 h 30 - 12 h	
Mardi		
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h
Jeudi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h

DÉCHÈTERIE DE LA HEUNOTTE

114 faubourg de Bruyères - 88400 Gérardmer - Tél. : 03 29 41 75 54

DÉCHÈTERIE DE LA PRÊLE

13 route de Gérardmer - 88120 Le Syndicat - Tél. : 03 29 62 28 87

AGENDA

LOISIRS

CULTURE

DIVERS

■ Du 30 octobre au 2 novembre

39^e Open d'échecs

O.D.C.V.L Pont du Metty ... 8 h-20 h 30 selon le jour

Infos : Catherine Chrétien - stanislas.echecs@free.fr

■ 16 et 17 novembre

Dimanche en jeu

Halle des congrès Samedi : 13 h 30-17 h 30

..... Dimanche : 10 h 30-17 h 30

Infos : MCL Julie Clavreul

Tél. : 03 29 25 60 09 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ Du 27 septembre au 15 décembre

Exposition Dimensions parallèles de Julie Maugard

Maison de La Bresse Mar au Vend : 15 h-18 h

..... Sam-Dim : 10 h 30-12 h 30 et 15 h-18 h

Infos : Mairie - Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ 9 novembre

Concert «Laura Cox band»

Salle des Fêtes 21 h

Infos : Music Live Events

Chantal Poirot : 06 32 50 69 76

■ Du 19 novembre au 15 décembre

Exposition Lysa Bertholom

Maison de La Bresse Mar au Vend : 15 h - 18 h

..... Sam-Dim : 10 h 30 - 12 h 30 et 15 h - 18 h

Infos : Mairie - Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ 23 novembre

Concert classique

Salle des fêtes 20 h 30

Infos : Mairie - Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ 28 novembre

20h04

Maison de La Bresse 20 h 04

Infos : Mairie - Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ 30 novembre

Spectacle violoncelle et marionette

Maison de La Bresse 15 h

Infos : Mairie - Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ 7 novembre

Repas des Aînés

Halle des Congrès 12 h

Infos : Mairie - Service population

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ 11 novembre

Cérémonie patriotique

Commémoration de l'Armistice de 1918

Église et Monument aux Morts ... à partir de 9 h 30

Infos : Mairie - Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ 30 novembre

Sainte-Barbe

Salle des fêtes 18 h

Infos : Mairie - Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr



**La programmation du marché de Noël
vous sera annoncée dans le bulletin
du mois de décembre.**

